

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

Canadiana.org has attempted to obtain the best copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

Canadiana.org a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

Coloured covers /
Couverture de couleur

Covers damaged /
Couverture endommagée

Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée

Cover title missing /
Le titre de couverture manque

Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur

Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)

Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur

Bound with other material /
Relié avec d'autres documents

Only edition available /
Seule édition disponible

Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

Additional comments /
Commentaires supplémentaires: Pagination continue.

Coloured pages / Pages de couleur

Pages damaged / Pages endommagées

Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées

Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées

Pages detached / Pages détachées

Showthrough / Transparence

Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression

Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

ESPOIR!

A MM. LES NOUVEAUX DIRECTEURS DE LA REVUE CANADIENNE.

La nature assoupie, éteinte, presque morte
S'affaissait sous l'effet de la triste saison,
L'hiver et les ennuis qui lui forment escorte
De nos rêves d'espoir allaient avoir raison.

Mais le printemps revient, sous son aile il apporte
La brise et les zéphyrs, les oiseaux, le gazon :
L'espérance en nos cœurs et plus neuve et plus forte
Semble, ainsi que la terre, en pleine floraison !

Il faut vivre d'espoir aux grands jours de l'épreuve ;
Quand l'infortune, hélas ! de son fiel nous abreuve
Attendons, sans faiblir, de plus heureux moments.

Toujours fléchit le sort devant qui sut attendre
Votre exemple, aujourd'hui, Messieurs, va nous l'apprendre ;
Veuillez en accepter tous nos remerciements.

JEHAN DUVERT.

Montréal, avril 1888.

AU VERBE CRÉATEUR

Joyeux écho du ciel, ô ravissante lyre !
Répands dans mes accents, ce souffle qui soupire
Tes accords si charmants, tes sons mélodieux,
Cette âme qui s'exhale en flots harmonieux ;
Soutiens ma faible voix : j'ose chanter la gloire
De ce Dieu dont on perd aujourd'hui la mémoire,
De ce soleil dont veut se passer la raison,
Pour ne marcher, hélas ! qu'à son pâle rayon.

* * *

O Verbe ! Intelligence Éternelle du Père,
Sa radieuse Idée, abîme de lumière,
Sa Parole, son Art, sa vivante Splendeur,
O toi que l'univers proclame Créateur,
Je dépose à tes pieds l'humble tribut d'hommage
D'une âme que tu fis ton ombre et ton image.
Ce verbe qui m'éclaire, est un écho du tien,
Sans toi, son Archétype, il reste sans soutien,
Dans des sentiers obscurs, il s'égare, il tâtonne,
Vainement il s'adresse à ce qui l'entourne ;
Veut-il chanter en vers, le feu sacré le fuit,
Dans ses plus beaux concerts, plus d'un accord languit ;
De son pinceau veut-il éblouir notre vue,
Le tableau découvert, la toile est presque nue.
Sans ton rayon, il gît comme dans un tombeau,
Sur lui vient-il à luire, il devient un flambeau.
Tout confus à tes pieds, le front dans la poussière,
Sur moi daigne verser un rayon de lumière.

* * *

Au seul son de ta voix tout jaillit du néant,
Et se courbe à tes pieds de crainte frémissant.
Tout chante ta sagesse et ta puissance, ô Verbe !
L'astre qui brille aux cieus, la goutte d'eau sur l'herbe ;
L'abeille qui bourdonne en cueillant son miel,
Et la foudre éclatant dans les vapeurs du ciel ;
Le fleuve qui murmure à travers les campagnes,
Le lion rugissant dans le fond des montagnes ;
L'oiseau qui se balance et glisse dans les airs,
Et les vives clartés que jettent les éclairs ;
Le vent les fait briller dans son souffle rapide,
Le noble roi des airs dans son vol intrépide ;
Les vastes océans par leurs flots courroucés,
Et par leur masse à pic les rochers entassés ;
Mais avec plus de gloire elles brillent dans l'homme :
Il murmure un doux nom : c'est toi, grand Dieu, qu'il nomme !
Tu donnes, je le sais, la souplesse au roseau,
Le soupir à la brise, et le chant à l'oiseau,
A la fleur le parfum, le sourire à l'aurore,
Et toutes les splendeurs dont elle se décore ;
Tu prodigues à tout la vigueur, la beauté,
Et tu répands sur tout les flots de ta bonté,
Mais l'homme te bénit du don de la parole,
Qui fait luire à son front un reflet d'auréole.

M. DESJARDINS.

LES DESTINÉES DU PEUPLE CANADIEN (1)

C'est vraiment un vif plaisir pour un Canadien-français, de rencontrer, à son arrivée sur le sol américain, un si grand nombre de ses chers compatriotes. Mais c'est encore une plus douce satisfaction d'avoir l'honneur de leur adresser publiquement la parole. Aussi, je remercie très cordialement le révérend monsieur Brouillet, votre vénéré Pasteur, de m'avoir procuré cette satisfaction.

Comme expression de ma gratitude, je voudrais pouvoir vous offrir la plus intéressante, la plus instructive, la plus agréable conférence. Mais l'art de plaire, le talent d'instruire et le don de suspendre un auditoire par les charmes de la diction ne sont pas départis à tous. Toutefois, je tâcherai, MM. par le choix de mon sujet de me concilier votre bienveillance ; et puis vos sympathies pour un compatriote me disent déjà que ma parole sera accueillie sinon avec les applaudissements d'un triomphe, du moins avec l'approbation d'amis qui entendent un ami leur parler selon leur sens droit et leurs plus intimes convictions.

Sous ces auspices, j'aborde une question chère à notre patriotisme, je viens vous parler des destinées du peuple canadien-français. Je ne prétends nullement, MM. traiter à fond cette haute question, elle exigerait des volumes entiers ; je me borne à quelques considérations pratiques. Au reste je m'avance dans une route déjà connue. C'est là, en effet, MM. vous le savez, un sujet que les plumes les mieux exercées ont traité avec beaucoup de profondeur et une grande sûreté de coup d'œil, c'est là un sujet qui a occupé les écrivains tant ecclésiastiques que politiques, un sujet qui a été médité par des penseurs étrangers aussi bien que par des compatriotes. Ah ! c'est que aujourd'hui la petite nation canadienne-française attire les regards d'un grand nombre. Les témoignages d'estime nous viennent plus nombreux des pays étrangers et lointains. L'Américain, jadis si peu soucieux de nous, avoue aujourd'hui notre croissance et nos progrès. La France caresse maintenant l'enfant longtemps oublié

(1) Conférence donnée à l'Union de Saint-Joseph, Worcester, Mass.

que son indigne Louis XV avait livré à la fière Albion. Nos artistes, nos industriels remportent des palmes qui leur permettent de marcher souvent à l'égal et quelquefois en avant des autres nationalités. Il n'y a pas que le zouave qui ait fait admirer sa fierté et son courage. Nos orateurs, nos écrivains se sont attiré des éloges des hommes les plus marquants de la mère-patrie. Une noble figure parmi le clergé canadien, l'illustre curé Labelle, reçoit dans son voyage une sorte d'ovation de la part des Français. La justice et ma foi même commandent aussi de rappeler combien le nom canadien a grandi dans les vieux pays par la sainteté, l'éloquence, les rares mérites des prélats illustres de la province de Québec. C'est pour honorer cette digne Église canadienne que le cardinalat est venu s'ajouter aux autres gloires de la cité de Champlain.

Et puis, MM. pourrais-je passer sous silence les Canadiens et les Canadiennes qui apparaissent brillants de l'auréole des plus grands artistes à toutes les villes capitales de l'ancien et du nouveau monde, et ce qui est bien plus digne d'éloges, conservent intactes leur foi et leur vertu malgré les dangers des hauts sentiers qu'ils ont parcourus ? Victor Hugo a dit :

On vieillit sous le vice et l'erreur abattu,
 A force de marcher l'homme erre, l'esprit doute.
 Tous laissent quelque chose aux buissons de la route,
 Les troupeaux leur toison, et l'homme sa vertu.

Eh bien, disons-le avec orgueil, notre grande cantatrice du moins a su échapper à ce sort commun de la nature laissée à elle-même. Dans sa dernière visite au Canada, on l'a vue visiter les religieuses ses anciennes maîtresses, avec une franche affection, on l'a vue aussi avec un tendre respect s'agenouiller et se faire bénir par l'illustre et saint évêque Bourget dont elle sollicitait les prières.

Quelle est donc, MM. la destinée de ce peuple dont les individus cueillent des lauriers dans tous les genres de mérites, de ce peuple qui grandit vraiment à vue d'œil ? Certes, Dieu, qui, selon le mot de Bossuet, tient du haut des cieux les rênes des empires, doit avoir un but où il conduit la nation canadienne-française. Car Dieu a des desseins à faire réaliser par chaque peuple. Les écrivains inspirés ont révélé au monde étonné la direction que Dieu imprima à l'antiquité même païenne pour la faire concourir à la naissance du christianisme. Les peuples modernes et contemporains, à plus forte

raison, parce qu'ils sont catholiques, sont sous la main du même Souverain Maître.

Et voilà pourquoi, le flambeau de l'Évangile va réjouir de sa lumière et vivifier de sa divine chaleur tantôt une contrée, tantôt une autre, selon le mérite des hommes et les desseins impénétrables de la sagesse divine. La prospérité est généralement donnée aux nations qui marchent dans les sentiers par lui assignés. La civilisation, fille du christianisme, le suit dans ses pérégrinations, accordant ses bienfaits à ceux qui le pratiquent. Voyez en effet, la foi s'éteignant sous le souffle impur des Mahométans, laisse les contrées d'Orient dans les ténèbres de la barbarie. En Angleterre, l'apostasie fit peut-être moins de mal, parcequ'elle conserva des vestiges du catholicisme ; néanmoins les pères du protestantisme ont martyrisé l'Irlande et creusé le gouffre encore béant du paupérisme. Les patriarches russes méconnaissent la souveraine paternité de l'Évêque de Rome ; ils tombent sous le despotisme des czars, et une tyrannie plusieurs fois séculaire produit enfin dans le peuple la secte invouable des nihilistes. La France veut abattre le signe de la Rédemption et proscrire le sacerdoce, elle roule et se souille dans des ruisseaux de sang. Napoléon, en se servant de sa foi put la retirer quelque temps du gouffre. Ainsi le Christ châtie les nations infidèles à ses desseins. Il n'a qu'à les laisser à elles-mêmes et aussitôt l'élément humain qui de sa nature tend au néant, suivant sa pente ordinaire, va de mal en pis, jusque dans les abîmes des plus profondes dégradations et des plus affreuses misères.

Le peuple canadien, lui, semble avoir généralement répondu jusqu'à cette heure aux desseins divins. Enfant de la France il a une destinée analogue à celle de sa mère patrie. Or la mission de la France fut d'être un peuple apôtre. Des écrivains tels que de Bonald, de Maistre, Veillot démontrent clairement cette thèse. La fille aînée de l'Église, selon ces illustres penseurs, fut faite grande par la Providence, précisément à cause de sa mission. Dieu lui donna un noble cœur, une puissante épée et la langue de l'éloquence pour qu'elle servît puissamment l'Église. Et tant que la France est fidèle à sa mission, elle étonne le monde par les génies qu'elle produit dans la législation, la guerre, les sciences, les lettres et les beaux-arts. Encore au commencement de ce siècle, l'idée religieuse fait de Bonaparte un géant devant qui tremblent les nations. Mais à peine l'Omnipotent veut-il persécuter le faible Vieillard, du Vatican que l'astre de sa renommée va s'éteindre dans l'océan de la ruine.

Comme la France, le Canada est appelé à devenir un grand peuple pour être grand serviteur de l'Église, pour renforcer la phalange de ses apôtres et étendre son influence chez les autres. L'histoire de notre nation laisse entrevoir les plans divins. Sur le berceau de la colonie canadienne-française, la croix projette son ombre bienfaisante, son enfance revêt la robe pourprée des saints martyrs. De plus notre jeune colonie se recrute parmi la classe laborieuse et pleine de foi des bonnes campagnes de la France. Dans la suite les Canadiens se sont multipliés, développés, agrandis sous le souffle maternel de l'Église. Nos vigoureux colons ont vu le sol canadien, à mesure qu'il se déboisait, se couvrir des maisons de Dieu. Oui, dans les vallons fertiles, il y avait toujours, dominant les champs couverts de riches moissons, le brillant et fier clocher du village. Il y avait toujours le curé de la paroisse pour régénérer la nombreuse génération, pour préparer les joies incomparables de la première communion. On avait un autel catholique au pied duquel on se faisait bénir et unir à jamais à la fidèle compagne de ses jours. La cloche redisait au cœur de tous les paroissiens les joies des solennités chrétiennes et venait gémir avec ceux qui pleuraient sur une tombe chérie. Quant aux biens temporels, la condition de colonie a empêché d'exploiter convenablement les ressources abondantes qui sont naturelles au Canada. Ainsi les Canadiens n'ont point eu à subir les périls de fortunes trop favorissantes. D'autre part, la lutte contre les ennemis politiques, la vie laborieuse imposée par la modicité de leurs ressources aussi bien que par le nombre élevé de leurs enfants, enfin mille autres circonstances ménagées par la Providence, ont conservé les bonnes mœurs et la foi sincère et pratique chez la masse de nos Canadiens.

Notre nation a eu aussi l'avantage de voir s'implanter sur son sol une foule de maisons d'éducation et d'étude, destinées à répandre les lumières de la science et à perpétuer l'étonnante vitalité des bonnes mœurs. De là un clergé si nombreux qu'il va recruter le nombre trop restreint des prêtres dans les diocèses étrangers. De là aussi une classe professionnelle se déversant sur les contrées voisines. Mais les lumières de la science et une forte éducation, de bonnes mœurs et une foi sincère et pratique font grandir les nations. Voyez donc que de motifs de bien augurer de l'avenir de notre pays ! Aussi un écrivain américain annonçait-il ces années dernières, que dans un avenir prochain le continent d'Amérique offrirait au monde une grande nation arrivée en son temps, pour accomplir un rôle prépon-

dérant dans la société internationale. Et cette nation s'appellerait " Les Canadiens-Français." D'ailleurs, MM. l'avenir est l'écho du passé. Or, quelle brillante histoire n'avons-nous pas ? J'ai montré la religion présidant à notre naissance et à notre développement, mais je n'ai point dit tous les faits et gestes de nos ancêtres. Les pages qui les relatent ont assez de magnificence pour nous rendre fiers de notre nationalité. Je suis Canadien-Français. Oh ! voilà bien ce qu'on peut affirmer le front haut et avec une confiance solide à l'estime de tous ceux qui nous connaissent ; car, pour mépriser un Canadien-français en tant que Canadien-français, il faut être ignorant ou préjugé. Vous êtes un peuple composé de pauvres et d'arriérés, dira-t-on. Mais, qu'importe que notre nombre soit petit relativement aux autres nations, on est petit avant d'être grand ; qu'importent notre jeunesse nationale et nos richesses moins développées. Nous descendons de héros militaires et civils ; nous appartenons à une race forte, laborieuse. Toutes ces qualités nous constituent une grandeur morale bien supérieure à toute grandeur matérielle ; par elles nous continuerons de produire des hommes dignes de l'histoire. Ainsi Worcester s'honore du regretté M. Ferdinand Gagnon.

Donc, MM. fiers du passé, confiants dans l'avenir, travaillons en commun accord à réaliser nos grandes destinées. Or, les moyens pratiques d'accomplir nos glorieux destins, ce sont les bonnes mœurs, l'union, la foi sincère et pratique. Les bonnes mœurs nous donnent des hommes véritables, créent autant de forces réelles qu'elles multiplient les individus. L'union, en concentrant les forces requises, les utilise toutes d'une façon prodigieuse. La foi doit nous diriger et nous gouverner dans l'emploi de nos forces.

Tout le monde admet assez facilement la nécessité des bonnes mœurs et de l'union pour le perfectionnement et le progrès d'un peuple. Mais on ne comprend pas toujours l'importance de la foi sincère et pratique. Cependant cette importance se voit avec un peu d'étude et de raisonnement. Les hommes, en effet, lorsqu'ils sont laissés à eux-mêmes, ne peuvent se diriger sûrement ni comme individus, ni comme peuples. La faiblesse de la raison, les fougues de l'imagination et l'entraînement des passions aveugles produisent mille écarts des plus regrettables.

Sans la foi, le droit du plus fort devient le meilleur ; la guerre se fait partout avec l'antique motto : *væ victis*, malheur aux vaincus ; sans la foi et sans la religion on voit éclore le hideux esclavage, la

dégradation de la femme, le dépérissement de la famille.—Mais ici, j'entends une presse ennemie des Canadiens-français leur reprocher un servilisme religieux. On veut leur faire un crime de leurs richesses sacrifiées au culte, du respect porté aux prêtres. A cela je réponds que le peuple canadien est chrétien et catholique sincère, comme la France, l'Angleterre et tous les grands peuples de l'Europe le furent aux beaux jours de leur gloire nationale. Comme ces grands peuples d'autrefois, comme les génies qu'ils ont enfantés, le peuple canadien-français est fier de ses croyances et il est généreux pour les manifester. Il reconnaît les titres que Dieu a à ses richesses et comme un enfant bien né il ne marchandé pas son obéissance à sa mère, la Ste Église.

Non non, le Canadien ne sera jamais rebelle à l'autorité ecclésiastique ; mais admirant l'éclat admirable qui rayonne à son front, reconnaissant ses titres divins à la soumissions des esprits, il renoncera toujours joyeux aux faiblesses de son propre sens pour se laisser docilement conduire par les organes de Dieu sur la terre.

Sans ostentation, mais cependant d'une manière pratique ; sans fracas, mais toujours avec énergie, continuons, MM. d'être fidèles à la foi de nos pères ; cédant à sa douce influence, marchons aux clartés qu'elle projette sur toutes les voies humaines. Elle garantira les bonnes mœurs, sauvegardera notre union. Car s'unir autrement que dans la vérité, c'est se lier par des liens trop facilement dissolubles. Si un auteur païen, l'immortel Cicéron, a reconnu que l'amitié ne pouvait être solide et durable sans la vertu, comment dénier que des associations nombreuses ne sauraient être permanentes dans l'union, si cette union n'a pour base la vérité. Les liens d'intérêt matériel, d'amitié, de nationalité pour être indissolubles, doivent être corroborés par les liens moraux de la religion.

Une foi sincère et pratique est donc bien nécessaire à l'avancement et au progrès des peuples canadiens-français des États-Unis, et vous surtout de Worcester, le peu de temps que j'ai passé parmi vous m'a déjà permis de constater les grandes œuvres accomplies par votre patriotisme et les splendides monuments de votre foi. Comme ce héros dont parle un poète ancien, vous travaillez sur une plage étrangère à retracer à vos yeux quelque image de la patrie. Les églises catholiques semblent jaillir du sol américain, aussitôt qu'il est frappé du pied de quelques cents Canadiens-Français.

Et la cloche qui invite à saluer la Vierge, la cloche, cet instrument le plus poétique des instruments, selon L. Veillot, la cloche s'achète.

à des prix élevés. On aime tant son langage religieux qu'on veut que sa voix soit des plus fortes et des plus harmonieuses. Pendant que la piété se livre à de si sérieux élans, pour rendre la foi toujours plus universelle et plus active, le patriotisme organise ses clubs, ses cercles, ses sociétés de toutes sortes. Puis religion et patrie s'unissent pour former ces défilés et ces processions qui charment les témoins qui les contemplent. MM. on le voit, la route de la vraie grandeur vous a été ouverte, et vous vous y êtes engagés à la suite du clergé et des grands cœurs laïques qui sont vos chefs, vous y marchez avec une ardeur pleine de confiance. *Sic itur ad astra*. Messieurs, hâtons encore le pas, s'ils se peut, dans cette belle voie, ayant dans l'esprit et le cœur cette conviction que le Canada a une mission analogue à celle de la France, de la France dont les actions furent les actions de Dieu, *Gesta Dei per Francos*. Oui, chers compatriotes, sachons être fidèles à nos grandes destinées et que nos mœurs s'épurent de plus en plus; serrons nos rangs, soyons des croyants sincères et l'avenir est à nous.

ÉDOUARD ROY.

UNE PAGE DE NOTRE HISTOIRE

LE PÈRE MARQUETTE

Le 23 mars 1885, sur la proposition du sénateur George Ginty, le Sénat du Wisconsin vota un bill portant qu'une statue du Père Marquette serait placée dans l'ancienne salle des Représentants au capitol de Washington. Cette salle est située dans l'aile méridionale du bâtiment central ; c'est le plus bel appartement de tout l'édifice. En 1864, par décision du Congrès, elle fut destinée à recevoir des statues de personnages historiques que les États étaient invités à fournir. Chaque État peut envoyer deux statues.

Nous empruntons les détails suivants au rapport du Sénat de Wisconsin, qui a choisi comme un de ces grands hommes le Père Marquette.

Voilà la teneur du bill :

“ L'État de Wisconsin représenté au Sénat et à l'Assemblée, arrête, ce qui suit :

Article 1. D'après l'article 1817 des statuts révisés des États-Unis, chacun des États est invité à proposer au Congrès l'érection, dans l'ancienne salle des Représentants à Washington, de statues, en marbre ou en bronze, d'un ou de deux de ses résidents décédés, illustres par leur renom historique ou par d'éminents services civiques ou militaires, et que l'État jugera dignes de cette distinction nationale. L'État de Wisconsin désigne le Père Marquette comme l'un de ces hommes.

Article 2. Il est enjoint au gouverneur de placer dans la dite salle des Représentants une statue du Père Marquette, le vaillant missionnaire dont les travaux parmi les Indiens et les explorations sur le territoire de l'État aux jours anciens, sont connus de tout le monde civilisé.

Article 3. Le trésor de l'État fournit une somme suffisante pour exécuter ce projet.

Article 4. Ce projet aura son effet dès qu'il sera voté et publié.”

M. Ginty prit la parole :

“ Monsieur le Président.

Il y a quelque temps mon vieil ami, le général Hobart suggéra que, le Wisconsin ayant droit à deux statues dans la salle des Représentants à notre capitol national, l'une d'elles devait être élevée à la gloire du Père Marquette, l'explorateur et le missionnaire. Plus j'y ai songé, plus il m'a paru que c'était pure justice. Le résultat de ces réflexions est le bill que j'ai eu l'honneur de présenter et qui a été accepté à l'unanimité par la commission des affaires d'État comme par la commission des demandes.

“ Une même pensée s'impose à tout homme qui étudie l'histoire de nos contrées occidentales ; c'est que, si jamais un homme désintéressé a foulé la terre, ce fut le missionnaire, qui planta la croix aux bords du Lac Supérieur, dans la dernière moitié du XVII^{ème} siècle.

“ Marquette appartenait à l'une de ces vieilles et glorieuses familles françaises de Laon, dont les fils se partageaient entre l'armée et l'Église,—une moitié revêtant l'humble habit du missionnaire jésuite, tandis que les autres poursuivaient la gloire dans les brillantes guerres de France, au milieu du choc des armes et du bruit des batailles.

“ En 1654, Jacques Marquette entra en religion, et après douze ans d'études, il voulut connaître les souffrances et les privations des apôtres de l'Amérique. Il débarqua à Québec, et sa tâche lui fut presque aussitôt assignée parmi les Indiens des bords du grand lac ; il y consacra son temps à l'étude des diverses langues des tribus, et il en acquit une profonde connaissance.

“ Dès 1669, nous entendons parler de lui dans notre État, à La Pointe. Le journal de sa vie et de ses travaux se trouve parmi les très intéressantes annales de la Société historique du Wisconsin. La voûte de l'église où il dressait son autel n'avait souvent d'autres fresques que le bleu du ciel et les étoiles du firmament. Les murs de sa cathédrale n'étaient autres que les magnifiques pins de la grande forêt. L'encens montait des fougères odorantes et des fleurs sauvages. Les notes tremblantes de l'orgue étaient remplacées par le chant des oiseaux. Aucune cloche ne lançait dans les airs ses carillons joyeux pour appeler le peuple à la prière. Cet humble prêtre jésuite n'avait pas besoin d'une riche barrette ou de vêtements d'or, pour que la nature saluât en lui son pontife.

“ Tout en travaillant à La Pointe, il avait écrit à son supérieur de Québec plusieurs lettres concernant ses explorations du pays.

En 1673, le comte de Frontenac, gouverneur du Canada, lui demanda de se mettre à la recherche du " Grand Fleuve " dont les Indiens avait parlé. Accompagné du sieur Joliet, le Père Marquette se mit en route pour aller retrouver le Mississipi, de sa source à son embouchure. Il suivit en canot les bords des lacs, parvint à Green Bay, connue alors sous le nom de Baie des Puants, et fit halte à Mennomonie pour célébrer les divins mystères parmi les Indiens. L'endroit où se trouve Green Bay était alors la limite des terres connues.

" Là, il rencontra Allouez, qui y avait établi une mission ; mais, dévoré par le désir d'accomplir son œuvre, il ne put faire un long séjour. Il remonta la rivière du Renard jusqu'au lac Winebago, et campa au lieu où se trouve maintenant la ville d'Oshkosh, et qui contenait alors une grande réunion d'Indiens. On l'engageait à ne pas aller plus loin, on lui disait qu'il rencontrerait d'étranges tribus, et qu'à chaque pas il se heurterait à quelque nouveau danger. Plus résolu que jamais, il remonta encore la rivière du Renard, et descendit le Wisconsin ; enfin il atteignit le confluent de cette dernière avec le Mississipi, au lieu appelé aujourd'hui la Prairie du Chien. Puis, se laissant aller au courant du grand fleuve, il continua sa route jusqu'à l'Arkansas ; arrêté par des ennemis espagnols, il se replia sur la rivière de l'Illinois qu'il suivit, et atteignit ainsi le lac Michigan. La route était pleine de périls ; à chaque pas se présentaient des Indiens hostiles, dont il ne connaissait pas la langue. Trois mois furent employés à ce voyage, dans lequel il parcourut 2549 milles.

" Des cartes de ces découvertes à partir de l'Arkansas et à travers l'Illinois, furent dressées par lui et envoyées en France ; c'étaient les premières qu'on eut jamais faites.

" Les intempéries auxquelles il avait été exposé depuis le commencement de sa mission du Lac Supérieur avaient ébranlé sa santé. A la fin de son dernier voyage, il tomba épuisé pour longtemps. Il est inutile d'entrer dans les détails de ses autres travaux ; il faudrait des heures pour les raconter.

" Deux ans après, nous le trouvons cherchant, avec deux Français, à atteindre Mackinac. Il partirent en canot de l'emplacement actuel de Chicago, et suivirent à l'est les bords du Lac Michigan. Marquette était à bout de forces ; chaque nuit il fallait le transporter à terre. Arrivé à peu près en face de Milwaukee, et sentant la vie l'abandonner, il appela ses compagnons et leur demanda de te-

nir devant lui un crucifix ; le dernier objet dont il voulait rassasier ses yeux était la croix, le signe de son Sauveur et de la religion qu'il aimait. Sa foi en l'autre vie était si ferme que ses dernières paroles à ses compagnons semblaient être celles du poète :

Non, ce n'est pas la nuit, ami, c'est une aurore,
 Qu'entrevoit le mourant par delà le tombeau.
 Ne me dis pas adieu, car nous vivrons encore,
 Réunis pour toujours, dans un monde plus beau.

“ Enveloppé dans une écorce de cèdre, le corps fut enseveli au bord du fleuve, dont les eaux bouillonnantes semblèrent chanter un *requiem*, et sur la tombe une croix fut plantée.

“ Le fleuve et le village qui s'éleva en cet endroit, reçurent le nom du Père Marquette. Mais la soif de l'or a fait naître en notre beau pays une disposition à écarter le mérite patient et la gloire honnêtement gagnée, pour faire place aux vulgaires prétentions du parvenu, à l'insolent éclat de sa fortune facilement acquise. C'est ainsi qu'un jour le nom du Père Marquette fut effacé de la carte, (1) et et l'on vit apparaître à sa place celui d'un richissime banquier. Quelle honte !

“ L'histoire du XI^e au XIII^e siècle contient mainte page sur la chevalerie errante ; c'était le temps où des hommes inondaient de sang les champs de la Palestine, dans le but de remplacer le croissant par la croix. Quelle différence avec Marquette cinq siècles plus tard ! Consumé du désir de répandre parmi les enfants de la forêt les enseignements du Sauveur, et de découvrir un monde nouveau, il n'eut recours qu'à l'amour, pour changer les croyances payennes des Indiens en cette foi qui donne paix et contentement aux cœurs chrétiens. Et en même temps, il menait ses explorations avec une énergie bien au-dessus de ses forces physiques. La civilisation et la religion marchent, dit-on, la main dans la main ; là où la croix est arborée, la terre s'enrichit de gerbes d'or et la clarté du soleil dissipe les brumes et les vapeurs de la nuit.

“ Parlant de l'œuvre de Marquette, un historien dit fort justement :

“ Nul voyage de cette importance n'a été fait depuis ; nuls résul-

(1). Mais en retour on a donné son nom à une ville du Michigan située sur le lac Supérieur, et qui grandit rapidement en importance ; elle est la résidence de l'évêque du *Sault Ste-Marie et de Marquette*.

“ tats de cette valeur n'ont été obtenus avec d'aussi faible moyens.
 “ Les découvertes de Marquette, suivies des entreprises de La Salle
 “ et de ses successeurs ont influé car les destinées des nations ; et,
 “ nous sans arrêter ici à aucune considération politique, cette ex-
 “ ploration ouvrait au monde une vallée qui pour l'étendue, la ferti-
 “ lité et les avantages commerciaux, n'a pas de rivale dans l'univers.”

“ *Le peuple de l'Ouest lui élèvera un monument*, dit le grand historien Bancroft au troisième volume de son histoire des États-Unis.

“ Dès maintenant commençons donc notre œuvre, qu'elle soit non seulement un tribut de l'Ouest au vaillant Marquette, mais aussi un salut envoyé au drapeau de la France, et un monument de notre reconnaissance envers une grande nation. Le Wisconsin n'oublie pas le pays qui nous envoya La Fayette et une armée pour aider les États-Unis à conquérir leur indépendance ; cette armée contenait trois Marquette, qui donnèrent leur vie en sacrifice pour la cause de la liberté, comme leur parent l'avait fait pour le christianisme et la civilisation. Ce sera aussi notre réponse à l'hommage que nous fait Bartholdi, en offrant à notre gouvernement la statue de la Liberté, qui orne le port de New-York. Ce sera enfin un souvenir de tout ce que le Wisconsin doit à ses anciens pionniers, dont les neuf-dixièmes étaient Français. Ils ont pénétré là même où la gloire du conquérant n'avait pu se faire un chemin. Ils ont été les premiers à sillonner les fleuves ; les coups de leur hache ont fait retentir les échos, quand ils ont abattu les pins de la forêt pour construire des maisons. J'éprouve satisfaction et plaisir à payer ici ce léger tribut à leur mérite et à leurs œuvres.

“ La devise de notre république est : “ En avant ! ” Soyons-y fidèles, en reconnaissant le mérite de Marquette et en accomplissant la prophétie de Bancroft. Faisons une halte dans la marche précipitée de la vie, dans cette halte furieuse à l'assaut de la richesse ou d'une position ; et, nous reportant à deux siècles en arrière, vers Marquette, le grand homme, l'explorateur, le missionnaire voyageur, mettons son nom parmi les noms bien rares qui ne sont pas nés pour mourir.

“ Monsieur le Président, quand nous reportons notre pensée aux âges écoulés, nous rencontrons cette glorieuse figure. Nous trouvons dans le passé beaucoup d'hommes qui furent un honneur pour l'Ouest ; des hommes qui, au jour de l'épreuve, ne mentirent pas à l'humanité ; des hommes dont l'intelligence brilla parmi leurs con-

temporaires, comme le diamant qui éblouit les regards par ses mille feux ; des hommes qui offrirent leur vie pour leur pays ; mais bien au-dessus d'eux rayonne, à travers les épais brouillards des âges, le Père Marquette.

“ Donnons-lui sa vraie place parmi les héros de l'Amérique, afin que nos fils et les enfants de nos enfants rendent honneur au patriote et à l'apôtre.”

Le discours de M. Ginty terminé, une troisième lecture fut faite du bill ; après quoi le Sénateur James, de Richland, proposa que, contre les règles ordinaires on passât aussitôt un vote. La motion fut acceptée, et le bill voté à l'unanimité. Un peu plus tard, l'assemblée donna son assentiment, et le Gouverneur joignit son approbation.

L. M.

LE FORT GARRY

Dans un mois, l'ancien château des gouverneurs d'Assiniboia, les bastions, les tourelles et les pans de mur à demi démolis, qui indiquent le site du fort Garry, seront disparus.

Voilà cinq ans que le *delenda est* de Caton est lancé contre ces ruines croulantes, tristes restes d'un poste qui a eu ses jours de gloire et de splendeur. L'esprit moderne de notre siècle, ami des goûts nouveaux, supportait avec peine la vue de ces bâtisses démodées. On trouvait qu'elles cadraient mal avec les résidences élégantes et coquettes des alentours. On avait donc juré leur perte. On commença par désarmer le fort, afin, sans doute, de pouvoir plus sûrement hâter sa déchéance. Il fut ensuite démantelé par morceaux. De temps à autres une tour, une bâtisse ou une partie de l'enceinte était enlevée.

Le reste avait été profané, en le convertissant en hangar destiné aux chars urbains.

Il faut en excepter toutefois la résidence des gouverneurs, à laquelle on avait épargné cette ignominie et l'ancienne prison d'Assiniboia laissée vacante. Ces deux dernières bâtisses n'étaient hantées depuis plusieurs années que par les souvenirs qui s'y rattachaient.

La première a abrité pendant un demi-siècle ceux qui présidaient à cette époque aux destinées de cette immense contrée. Protégée par des murs crénelés et des arbres qui ombrageaient l'avenue, elle avait un cachet particulier de grandeur antique qui impressionnait en sa faveur. Elle portait bien ses vieux ans. On ne lui a pas fait grâce pour cela. La seconde se trouvait à un demi arpent *extra muros*. L'extérieur, comme celui de toutes les prisons, prévenait contre elle. Basse, étroite, écrasée, avec quelques chassiss avares de lumière, on aurait dit en la voyant, ce qu'elle était. Un écrivain a dit en parlant de cette prison, que c'était la Bastille de la Cie de la Baie d'Hudson. Cette comparaison est injuste et n'a nullement d'à-propos. A part quelques rares traiteurs arrêtés pour vente de

fourrures, en violation de prétendues prérogatives de la Compagnie, cette chétive mesure n'a jamais renfermé de prisonniers d'état.

Le nombre des détenus n'était en général guère considérable et souvent le Cerbère proposé à sa garde, s'en allait faire la chasse, faute de besogne. Cet édifice n'emportera pas de larmes amères. Il a dû en voir assez couler, pendant qu'on s'en servait.

Enfin on a décidé d'en finir avec ces débris surannés. Le fort va être rasé. Les dernières bâtisses qui avaient survécu à la cognée des démolisseurs et aux ravages du temps, ont été vendues à l'encan. Les acheteurs se sont obligés de les enlever avant le premier mai prochain. Avant de dire un dernier adieu à cet ancien boulevard de la Cie de la Baie d'Hudson, qui a joué un rôle si important dans l'histoire du Nord-Ouest, consacrons-lui quelques lignes pour rappeler ce qu'il fut.

"Il y a beaucoup dans un nom," a dit Shakespeare. Dans celui du fort qui nous occupe en ce moment, il n'y a pas grande chose. Garry était le nom d'un officier supérieur de la Compagnie qui se trouvait sur les lieux, quand le fort fut construit. Il eut la gloriole de lui donner son nom.

L'histoire ne nous dit pas pourquoi, mais il est permis de supposer que ce fut le fait de quelque subalterne, en quête de promotion, qui, aurait cru, en flattant l'amour propre de Garry, avancer ses années de service et son salaire.

Le fort fut commencé en 1833 et terminé à la fin de 1834. Sa forme était celle d'un carré parfait, flanqué de quatre tourelles aux angles. La longueur des côtés mesurait environ 260 pieds et leur hauteur 20 pieds.

Deux canadiens, Gibault et Gaudry, furent chargés de sa construction. Son aspect militaire et les canons qui en défendaient l'approche, en imposaient aux tribus sauvages, qui de temps à autres visitaient le fort.

Il n'avait pas été bâti d'après des plans stratégiques et il n'eût guère résisté à un siège régulier. Il était toutefois à l'abri d'un coup de main et commandait le respect. C'était tout ce que se proposait la Compagnie. Pour des indigènes qui ne connaissaient que l'usage des fusils de chasse, il constituait une véritable forteresse à l'abri de leurs attaques.

Mais avant tout, la Compagnie s'était proposé d'en faire le chef-lieu de ses affaires, le poste de traite central, la résidence de ses gouverneurs, en un mot l'artère principale qui devait distribuer la

vie et les ballots de marchandises aux autres postes. Aussi quelle activité fébrile régnait autour de ses murs, pendant la belle saison.

Dès le retour du printemps, le voisinage du fort prenait un aspect animé. Les traiteurs y affluaient de toutes les parties de l'ouest avec leurs charrettes de bois, chargées de *pelu* (pelleteries). Ils levaient leurs tentes aux abords du fort et laissaient leurs chevaux et leurs bœufs brouter paisiblement la prairie. C'était un véritable essaim de camps qui rayonnaient autour du fort. Les traiteurs, après avoir échangé leurs fourrures pour des marchandises, reprenaient la prairie.

D'un autre côté, les voyageurs ne restaient pas oisifs. C'est au fort Garry qu'ils chargeaient les berges, de grosses *pièces* destinées aux forts du nord. On estime que la Compagnie employait de cent à cent cinquante personnes sur sa petite flotille. Les guides comme les hommes signaient leur engagement au fort et étaient payés à leur retour.

Les droits de douane sur les importations des États-Unis étaient aussi perçus au fort.

Ce fut également là que se réunit pour la première fois le Conseil d'Assiniboia, le 12 février 1835. Il était présidé par le gouverneur en chef, Sir George Simpson, l'un des hommes les plus distingués, qui aient dirigé les affaires de la Compagnie.

La Cour des Quartiers de Session, le premier tribunal du pays, siégeait dans une bâtisse centrale, convertie en Palais de Justice.

L'organisation régulière de nos cours, ne date que de 1839. Je ne donne point ce nom aux sessions spéciales tenues, avant cette date, par des juges de Paix, dont la juridiction demeura toujours douteuse. Cette époque de trouble où les questions d'intérêt cherchaient à embrouiller les questions de loi, ne présente aucune forme d'administration judiciaire, digne de mention.

Adam Thom, le premier juge de la Rivière Rouge, arriva au fort Garry, au printemps de 1839.

Né en Écosse, il avait pratiqué sa profession d'avance à Aberdeen et avait ensuite émigré à Montréal, où il s'était fait admettre au barreau. C'est là qu'il s'insinua dans les bonnes grâces de la Compagnie, et fut nommé "Recorder des Terres de Rupert." Il fut envoyé comme tel dans le pays. En sus des fonctions judiciaires qui lui furent assignées, le juge Thom devint l'aviseur légal du gouverneur et du Conseil d'Assiniboia.

Malheureusement pour lui, il ne parlait pas un mot de français,

sérieux inconvénient dans un pays où la majorité n'entendait que cette langue.

De plus, il avait fait preuve d'un fanatisme outré, pendant les troubles de 1837 ; en sorte que les Métis le virent arriver avec défiance.

Le 4 septembre 1845, eut lieu la première exécution judiciaire à la Rivière Rouge.

Un jeune Sauteux trouvé coupable d'avoir tué un Sioux fut condamné par le juge Thom et pendu au fort.

Au mois de septembre 1846, un détachement de soldats, fut chargé de défendre le fort que personne pourtant ne menaçait. Après avoir monté la garde pendant deux ans, ils furent remplacés par 140 vétérans de l'armée anglaise, retirés du service.

En 1849, eut lieu le célèbre procès de Guillaume Sayer, arrêté pour avoir traité quelques pelleteries. Les Métis se rendirent au fort bien armés et décidés à arracher leur compatriote des mains du juge, qui était considéré comme l'âme damnée de la Compagnie. En effet, en dépit des protestations du juge, ils le déclarèrent libre. Ce procès eut un grand retentissement dans le pays. Il eut pour résultat immédiat la liberté de la traite et du commerce.

Le Rév. Georges Dugast a raconté avec beaucoup d'intérêt les détails de ce fameux procès, dans les "Légendes du Nord-Ouest." Depuis lors, le juge Thom devint tellement impopulaire et discrédité que la Compagnie autorisa le gouverneur Caldwell à le remplacer tandis que Thom dut se contenter du rôle plus modeste de greffier.

En 1854 le juge Johnson de Montréal, remplaça le gouverneur Caldwell et agit pendant quatre ans comme Recorder.

Ne pouvant avoir d'avocat, la Compagnie se décida à prendre un médecin. Le Dr. Bunn, membre du Conseil d'Assiniboia remplit les fonctions judiciaires de 1858 à 1861, époque de sa mort.

Le gouverneur McTavish se chargea alors de cette besogne, jusqu'à la nomination du juge Black en 1862, qui fut le dernier à siéger sous le gouvernement paternel d'Assiniboia.

Voici maintenant la liste des gouverneurs qui ont habité le fort Garry.

1. Capt. Miles McDonell..... de 1812 à 1815.
2. Alexander McDonell..... " 1815 " 1822.
3. Capt. A. Bulger..... " 1822 " 1823.
4. Robert Pelly..... " 1823 " 1825.
5. Donald McKenzie..... " 1825 " 1833.

6. Alex. Christie.....	de 1833 à 1839.
7. Duncan Finlayson.....	" 1839 " 1844.
8. Alex. Christie.....	" 1844 " 1846.
9. Col. Crofton.....	" 1846 " 1847.
10. Major Griffiths.....	" 1847 " 1848.
11. Major Caldwell.....	" 1848 " 1855.
12. Juge Johnson.....	" 1855 " 1859.
13. William McTavish.....	" 1859 " 1869.

Ces gouverneurs n'avaient sous leur juridiction que la colonie d'Assiniboia.

En 1821, la Compagnie crut que la nomination d'un gouverneur en chef, ayant la haute main sur tous les employés, dans toute l'étendue de l'ouest, donnerait plus d'unité à la direction de ses affaires commerciales.

Ceux qui furent proposés à cette charge furent :

Sir George Simpson.....	de 1821 à 1860.
Alexander G. Dallas.....	" 1860 " 1864.
William McTavish.....	" 1864 " 1869.

Depuis l'entrée de notre Province dans la Confédération les Lieutenants-Gouverneurs qui résidèrent au fort Garry, furent :

L'Hon. Adam G. Archibald....	de 1870 à 1872.
" Alex. Morris.....	" 1872 " 1877.
" Joseph Cauchon.....	" 1877 " 1882.
" James C. Aikins.....	" 1882 " 1883.

Après que la nouvelle résidence vice-régale eut été construite à Winnipeg, l'ancienne bâtisse du fort fut abandonnée.

Du 9 novembre 1869, le fort Garry fut en la possession du gouvernement provisoire jusqu'au 24 août 1870, quand le Col. Wolseley y fit entrer ses troupes.

Il y a eu deux forts en la Rivière Rouge, qui ont porté le nom de Garry. L'un, à l'embouchure de la rivière Assiniboine, est celui dont je viens de parler ; l'autre, un peu plus bas, ne fut terminé qu'en 1839.

Tels sont les principaux souvenirs qui se rattachent à ce fort qui dans quelques mois sera tellement disparu, que les étrangers ne pourront retrouver sans l'aide des anciens du pays, l'endroit qu'il occupa pendant plus d'un demi siècle.

St. Boniface, 11 avril 1888.

L. A. PRUD'HOMME.

MES VACANCES.

(Suite.)

(Voir No. d'avril de la REVUE CANADIENNE.)

SION, 30 juillet 1886.

Ce matin je passais à cheval devant la maison de M. Berteauld. Est-ce hasard ou préméditation aveugle ? Je vis justement Mlle Aline qui se préparait pour une de ses excursions alpestres.

Oh ! monsieur l'amant des montagnes, vous arrivez fort à propos, me dit-elle. J'étais sur le point de vous faire rappeler votre promesse. En rival jaloux vous préférez peut-être faire vos visites en secret.

—Je vous assure, mademoiselle, ai-je répondu, que je n'ai pas l'âme aussi noire.

—Tant mieux, monsieur. Dans tous les cas je crois bon de vous surveiller. Êtes-vous là, Fillipo ? Très-bien. Monsieur Leverrier, je vous permets de m'accompagner.

Nous nous mîmes gaiement en route. Fillipo nous suivait à une vingtaine de pas. C'est un vieux serviteur attaché depuis longtemps à la famille de M. Berteauld et un modèle de fidélité, me dit Mlle Aline.

Mon aimable compagne a choisi le lieu de la promenade et elle refuse de me livrer son secret, me réservant, dit-elle, tout le charme de l'imprévu. Le chemin ne tarde pas à monter et nous nous engageons dans une gorge profonde, assombrie par des bois épais et fermé de part et d'autre par de hautes montagnes. Nous pressons le pas de nos montures, car l'endroit paraît sinistre et pourrait bien servir de théâtre à des exploits de brigands. Mais le moyen de trouver des brigands dans ce brave canton de Valais ! Tout à côté de la route gronde un torrent alpestre et en haut l'on ne voit qu'une mince lisière de ciel bleu.

Après une heure de marche, nous débouchons sur un grand plateau, entouré de toutes parts de pics escarpés. Ici, le chemin ne

laisse pas trop à désirer et nous lâchons la bride à nos chevaux qui soulèvent des flots de poussière.

—Qu'elles sont donc superbes, nos montagnes ! s'écrie Mlle Berteauld.

Elle a souligné légèrement le mot *nos* ; cela me fait je ne sais trop quoi au cœur. Il est clair que deux rivaux ne pourraient mieux s'entendre. Mon enthousiasme, déjà réveillé par ce spectacle grandiose, éclate. Je débite quelques phrases auxquelles Mlle Aline veut bien trouver un grain de poésie. Jamais je ne me suis senti le cœur aussi léger !

Nous arrivons ainsi à une seconde montée assez escarpée, mais nos chevaux ont le pied sûr et nous ne redoutons rien. L'air est frais et vigoureux ; c'est sans doute à ce grand air que les Suisses doivent leur amour de la liberté. Peut-on, en effet, être esclave au milieu de semblables montagnes ? Cette route nous conduit à un second plateau, celui-ci assez restreint. Bientôt nous sommes au bord d'un précipice profond de plusieurs centaines de pieds. C'est une sombre vallée qui se termine du côté opposé par une montagne relativement peu haute. Nous continuons ainsi pendant près d'une heure et au détour de la route, je pousse un cri d'étonnement et d'admiration.

—Eh bien, monsieur, que dites-vous de cela ? fit triomphalement Mlle Berteauld.

J'userais vraiment mille plumes avant de pouvoir décrire la vue qui se présenta tout à coup à mes yeux. C'est une vallée profonde, taillée en amphithéâtre, pouvant contenir, ce semble, toutes les nations de la terre. La route descend peu à peu, traçant dans le lointain une ligne blanchâtre d'où se détachent çà et là les toits des chalets. Au fond, un torrent se précipite dans la direction du Rhône. A côté de nous, et paraissant tomber des nuages, une cascade se brise en écume dans un bassin à nos pieds. La rivière s'y repose un instant et va ensuite se jeter avec fracas dans la vallée. Aucun peintre ne pourrait rendre les diverses teintes et effets de lumière de ce merveilleux paysage ; c'est une profusion de couleurs et de nuances, depuis le vert sombre des forêts, jusqu'au rouge ferrugineux des rochers basaltiques. Près du bassin, s'étend un tapis de gazon, ombragé de quelques grands arbres.

—La table est mise, me dit Mlle Aline, il ne nous manque que notre déjeuner. Où êtes-vous donc Fillipo ? Voilà ! apportez-nous tout cela.

Fillipo portait, en effet, un sac bien rempli et je vis successivement apparaître une bouteille de vin, un flacon de miel, des petits pains blancs, des fruits, enfin tout un déjeuner. Je me retourne du côté de ma compagne.

—Vraiment, mademoiselle, je commence à me croire en pays enchanté ; vous venez de susciter cet admirable paysage et voilà que vous frappez du pied la terre et il en sort un déjeuner somptueux. Seriez-vous la fée de l'endroit ?

—Libre à vous de le croire si vous le voulez, monsieur, mais, dites-moi, ai-je enfin réussi à vous faire oublier vos boulevards ?

—Je vous en prie, mademoiselle, ne m'en parlez plus. Ici je ne suis plus parisien et je vais demander au génie de ces montagnes des lettres de naturalisation.

—Ne suis-je donc pas une rivale généreuse, monsieur ? Du reste, mon père, ancien ami du vôtre, prétend que vous êtes un personnage remarquable, un homme comme il s'en rencontre peu. Il me permet de vous offrir cette petite fête.

—Je vous assure, mademoiselle, que j'en suis très reconnaissant à monsieur votre père et surtout... à la fille de monsieur votre père.

Nous nous asseyons sur le gazon où le vieux Fillipo a déjà étendu une nappe blanche comme la neige. Pendant le déjeuner, nous causons avec accompagnement *obligato*, comme disent les musiciens, de la chute. Mlle Berteauld parle avec un abandon qui m'enchantait ; nous sommes loin des manières guindées et empesées des grandes villes ! Elle me raconte la mort de sa mère qu'une cruelle maladie a longtemps clouée au lit.

—Elle a dû être bien malheureuse, lui dis-je.

—Pas du tout, monsieur, malgré ses souffrances elle était toujours gaie, enjouée même. Le bon Dieu semblait lui prodiguer des consolations.

Puis, je la mets sur son chapitre. J'apprends qu'elle a quitté le couvent depuis deux ans et qu'elle a un peu voyagé. Maintenant elle veut rester auprès de son père qui commence à vieillir. Elle se distrait en faisant de temps en temps des excursions dans les montagnes qui entourent Sion et, à vrai dire, elle paraît les connaître autant qu'un vieux guide.

—Il ne vous arrive jamais d'accident, mademoiselle ?

—Oh ! non monsieur, Fillipo veille sur moi.

Ensuite elle me questionne au sujet de Paris. Tout l'intéresse, l'opéra, les séances des chambres et de l'Académie, les galeries, les

églises et les vieux monuments, elle est au courant de tout. Vis-à-vis de moi, Mlle Berteauld avait des manières franches et ouvertes qui inspirent le respect autant que l'admiration. De mon côté, je n'étais pas entièrement revenu de ma surprise et l'enchantement exerçait encore son plein pouvoir sur moi.

—Vous êtes poète, monsieur, me dit enfin Mlle Berteauld.

—Oh, mademoiselle, je m'en défends.

—C'est inutile de vous en défendre, monsieur, je suis témoin en même temps qu'accusatrice. Vous m'avez demandé tout à l'heure si j'étais la fée de cet endroit. Eh bien ! sachez-le, monsieur, vous êtes un téméraire mortel qui vous êtes aventuré sur mes domaines. Pour expier votre faute, je veux que vous me fassiez des vers ; si vous refusez, gare à ma baguette !

Elle s'était levée et sa taille élégante se détachait finement sur l'éclatante blancheur de la cascade. Puis par moments elle disparaissait presque dans un nuage que le vent poussait de notre côté et que le soleil dorait de ses rayons. Elle tenait sa cravache à la main et il n'aurait manqué que de voir une étoile s'allumer tout-à-coup sur son front pour compléter le costume traditionnel.

—Ah ! mademoiselle, fis-je au bout d'un instant, puisqu'il en est ainsi, je me sou mets, mais agitez du moins votre baguette pour me donner une inspiration.

Je mis un genou en terre devant elle et après m'avoir touché la tête du bout de sa cravache, elle me dit :

—Levez-vous, sire chevalier des muses.

—Et maintenant, Titania, reine des fées, sur quel sujet, s'il vous plaît ?

—Sur cette cascade, monsieur.

Je réfléchis un instant, puis déchirant une feuille de mon carnet, j'écrivis ces vers que je consigne ici à titre de curiosité. Pour que je consente ainsi à rimer, il faut vraiment que l'air des montagnes ait le pouvoir de faire des miracles.

LA CASCADE.

L'eau se lance frémissante
 Au fond du gouffre béant
 Et remonte transparente,
 En une nue éclatante,
 Vers le ciel comme un géant.

Puis vient un moment d'extase,
 Car le soleil luit encor
 Et sur ce rideau de gaze
 Jette un rayon qui l'embrase
 Et le change en tissu d'or.

Cette flottante bannière
 Pur reflet de l'arc-en-ciel,
 C'est un encens de lumière
 Plein d'une odeur printanière
 Que la brise porte au ciel.

—Bravo ! monsieur, me dit Mlle Aline, ce sera un précieux souvenir pour moi. Cependant, je trouve que vous accordez beaucoup de puissance à un rayon de soleil. C'est sans doute du soleil de vos boulevards que vous voulez parler, du soleil qui dore les monuments de la grande capitale.

—Ah ! mademoiselle, le soleil de vos montagnes peut seul accomplir de semblables miracles. Les monuments de Paris n'ont d'âme, ni de cœur. Mais je m'oublie à discuter. Allons, Titania, ma souveraine, je suis à vos ordres puisque je me trouve dans votre royaume.

—C'est bien, mon chevalier, et si vous le voulez je vais vous conduire jusqu'aux frontières.

Nous nous mîmes en route et la descente se fit rapidement. Tout entiers à nos réflexions, nous n'avons que peu causé. Je laissai mon aimable compagne à sa porte, après l'avoir remerciée avec effusion du plaisir qu'elle m'avait procuré.

—Il ne tient qu'à vous, monsieur, de recommencer, me dit-elle. Je n'aime pas trop la solitude et je vous trouve tout à fait causeur. Au revoir, monsieur !

En arrivant à la maison, je rendis compte à mon oncle de mon absence en lui racontant mon heureuse aventure. Il sourit comme avec une satisfaction intérieure sur laquelle il ne daigna pas m'éclairer.

Je crains d'interroger mon cœur sur ses impressions. La vue soudaine de ce spectacle merveilleux a probablement détourné l'attention et trompé la vigilance de mes sentinelles. Pauvre cœur ! Je t'avais pourtant mis en garde contre le soleil de la Suisse. Maintenant à la grâce de Dieu !

SION, 31 juillet

J'ai découvert deux choses : La première, c'est que j'ai un autre rival, mais il ne s'agit pas dans ce cas des montagnes, ensuite que j'admire, que j'aime Mlle Berteauld.

Cette confession me soulage, je me sens donc la force de continuer.

Parlons d'abord de ma première découverte, car c'est à elle que je dois d'avoir fait la seconde.

J'étais assis dans ma chambre ce matin, quand on m'a remis une carte de visite portant le nom de *M. Horace Verviers, Genève*. Je suis descendu au salon et j'y ai trouvé un homme qui paraît avoir trente-cinq ans, un assez joli garçon en somme, mais une figure qui ne me revient pas absolument. Il porte une barbe François Ier qu'il affectionne beaucoup, à juger par les caresses qu'il lui prodigue. Le front est bas, les yeux, d'une couleur incertaine, la taille, un peu courte et ramassée. En me voyant il me tend la main.

—M. Frédéric Leverrier, je crois, me dit-il, et sans me laisser le loisir de répondre, il ajoute qu'il est journaliste à Genève et qu'il vient d'arriver à Sion pour y passer quelques jours. Il a appris, je ne sais comment, ma présence ici et il s'est empressé de venir me saluer.

Je lui réponds qu'il me fait beaucoup d'honneur et nous causons de ces sujets dont peuvent se parler deux individus qui se voient pour la première fois, lui avec une faconde moitié naïve, moitié impudente, moi avec quelque réserve, car je ne me sens aucune sympathie pour ma nouvelle connaissance. Ayant affaire à un parisien, il croit pouvoir se permettre quelques plaisanteries de mauvais goût qui ne m'arrachent, à sa grande surprise, le moindre sourire. Il cherche à me sonder, mais il y perd son temps. Pour lui je le devine, c'est un libertin et un libre-penseur. Du reste, il ne m'a fait mystère ni de ses idées, ni de ses projets. Il était devenu d'un sans gêne et d'une familiarité tout comme s'il m'avait connu depuis des années. Il entremêlait sa phrase à tout coup d'expressions comme " voyez-vous, mon cher ? " " que dites-vous de cela, mon ami ? " etc, etc.

Dans ce flot de paroles, j'ai pu comprendre qu'il était venu à Sion pour épouser Mlle Berteauld qu'il a rencontrée l'année dernière ; il ne dit pas pour lui faire la cour, mais pour l'épouser. Je pensais qu'il pouvait y avoir un engagement préalable, mais non, pas même une entente. M. Verviers n'en croit pas moins la chose certaine. Voyez-vous, mon cher, me dit-il, entre nous, je ne suis pas un mau-

vais parti et puis, sincèrement, je crois l'avoir éblouie. Ce qui l'ennuie, c'est que le père étant un vieux bigot, comme tout le monde au Valais, il est obligé de contrefaire la dévotion à Sion. Il trouve la chose fort plaisante du reste, et pense que le diable doit bien en rire, s'il existe. Ainsi M. Verviers est un libre-penseur, doublé d'un hypocrite. Mais voilà qu'il se lève et telle est sa fatuité qu'en partant, il m'invite à ses noces.

Cette visite m'a fait mal au cœur. Non, je n'irai pas à ses noces et je ne l'inviterai pas aux miennes. Ainsi cette enfant si bonne, si enthousiaste, écherrait, dans cette loterie qu'on nomme le mariage, à ce cynique libertin ! M. Verviers ne peut avoir en vue que des avantages pécuniaires, car jamais il ne pourrait comprendre un aussi noble cœur. Je sens que j'enrage.

Non ! cela ne se fera pas, c'est impossible ! Mais comment l'empêcher ?

Il est bien certain que je ne suis pas, aujourd'hui, le même homme qu'hier. Il s'est passé en moi quelque chose d'étrange, d'insolite. Toute la nuit, je me suis vu assis au bord de ce bassin, à côté de cette cascade, en face de ce vaste cirque que j'ai visité hier. Je voyais près de moi une forme vaporeuse, diaphane, moitié ange, moitié femme. Elle semblait m'appeler à elle et j'allais me jeter à ses pieds quand je me suis réveillé et le rêve s'est évanoui. Cette scène s'est répétée au moins vingt fois et je me suis levé ce matin, brisé de fatigue, inquiet et songeur. Aujourd'hui, cette visite vient de me donner le mot de l'énigme. Pauvre Frédéric, tu es en amour, mon garçon, tu as succombé enfin et cette fois c'est pour toujours.

Je suivrai les conseils de mon oncle, je laisse le reste à la Providence. Fais ce que dois, advienne que pourra. Non ! M. Verviers, vous n'épouserez pas Mlle Berteauld, vous êtes indigne d'elle ! Vous ne l'aimez pas réellement, et moi, je l'aime de toute la puissance de mon âme, et sans elle ma vie ne sera plus qu'un horrible supplice.

Mais le voudra-t-elle ? Mon Dieu, ayez pitié de moi !

SION, 1er août

Aujourd'hui je suis plus calme. J'ai tout avoué à mon oncle, il ne partage pas mes craintes, il m'a consolé. Je me sens maintenant le courage de vivre, car je puis espérer. Je ne vous redoute plus, M. Horace Verviers, malgré votre barbe François Ier et vos airs de triomphateur.

J'ai vu Mlle Aline un petit instant ce matin. Elle m'a parlé du château du Tourbillon, me demandant si je l'avais visité. J'ai dû avouer que j'avais remis cette excursion à plus tard, ce qui l'étonna beaucoup.

—Mais c'est la première chose que les étrangers vont voir à Sion, me dit-elle.

Je lui ai répondu que je fais exception à la règle générale de tout le monde et que je résisterais probablement à la tentation à moins qu'elle ne prit une forme féminine.

—Je vous comprends à demi, me dit-elle, mais je crois que j'ai votre affaire. Tante Marguerite raffole de cette vieille ruine et nous projetions justement cette excursion pour demain. Elle vous permettra, je crois, d'être de la partie. Ainsi à demain, n'est-ce pas ? Voyez comme je suis bonne, mais je tiens énormément à ce que vous rapportiez à Paris une idée favorable de notre petite ville. Cependant une fois n'est pas coutume. A l'avenir, monsieur, quand vous voudrez des permissions, vous aurez à me les demander directement. Bonjour monsieur !

Ainsi je ne suis peut-être pour elle qu'un compagnon passable. Du reste, je suis loin de désespérer. Ses dernières paroles renferment presque une provocation.

SION, 2 août

Je ne sais vraiment si je devrais ressentir de la confiance ou de l'inquiétude. Voici du reste le récit de cette promenade qui comptera à coup sûr parmi les meilleurs souvenirs de ma vie.

A l'heure convenue, je me suis présenté chez Mlle Aline ; elle et tante Marguerite m'attendaient. Cette dernière a donné, dans le cours de l'excursion, plus d'une preuve de sa rare finesse ; j'en ai conclu que j'ai des intelligences dans le camp ennemi.

Le temps était beau et nous décidâmes de faire la route à pied. La nature semblait s'être parée à notre occasion. Les oiseaux chantaient dans les bosquets qui longent le chemin et le Rhône lançait des gerbes de lumière de la crête de chaque vague. Mais nous devons bon gré, mal gré, écouter autre chose que l'innocent babil des oiseaux. A peine avons-nous fait dix pas que nous entendons courir en arrière, et voilà ce cher M. Verviers qui nous arrive tout essoufflé.

Ah ! mademoiselle, s'écria-t-il hors d'haleine, vous n'avez vous ne m'avez pas . . . dit cela hier.

—Non monsieur, répondit Mlle Aline en riant, cela vous. . . . cela vous aurait. . . . essouffé trop.

—Vous êtes cruelle, mademoiselle, vous vous moquez de moi qui vous adore, qui vous. . . .

A ce moment, le vent se mit de la partie et une rafale subite enleva le chapeau de paille qui ornait la tête de ce beau monsieur. Suivit une course vraiment indescriptible, le couvre-chef tenant toujours les devants. Nous étions en pleine campagne et rien ne nous gênait. Mlle Aline battait des mains, elle criait : bravo ! bravo ! M. Verviers !! Mais M. Verviers ne pouvait l'écouter ; il n'avait désormais qu'un but dans la vie, recouvrer la possession d'un article aussi indispensable par une journée de soleil. Il y réussit enfin et nous rejoignit cette fois absolument sans voix. Ses organes respiratoires fonctionnaient de manière à faire penser à une locomotive qui monte une rampe et quant à sa barbe François Ier, elle battait la mesure avec une régularité mathématique. Ce fut un nouvel accès d'hilarité générale, de gaieté folle. A la fin, M. Verviers put donner expression à sa pensée, il prit le parti de rire de sa mésaventure, mais m'est avis que son sourire fut tout à l'extérieur. Il parut remarquer, avec quelque humeur, que ma figure était aussi peu grave que celle des autres. Il pourrait bien se faire qu'il ne m'invitât pas à ses noces.

Cependant nous marchions d'un bon pas et nous atteignîmes bientôt les portes de la ville. Les rues sont aussi tortueuses que peu larges, mais elles se rachètent par le pittoresque des maisons. Restait à gravir une côte assez roide, car le château du Tourbillon est bâti sur une des collines jumelles de Sion, colline du reste fort escarpée et s'élevant à une hauteur de plus de cinq cents pieds au dessus de la ville. J'offris le bras à tante Marguerite, attention dont elle me sut gré. M. Verviers eut un air de triomphateur, il allait pouvoir causer à son aise avec Mlle Berteauld et continuer à l'éblouir, mais à son grand étonnement elle fut silencieuse et ne lui répondait que par des monosyllabes. M. Verviers, vous êtes trop habile, je ne vous recommanderai jamais pour la diplomatie !

Du reste ce fut une diplomatie très facile et très agréable pour moi. Tante Marguerite se montra charmante et enjouée. Elle se doute de quelque chose, elle y fit même deux ou trois allusions bien voilées et se remit à me donner quelques renseignements au sujet des ruines que nous allions visiter. Le château du Tourbillon, me dit-elle, fut autrefois la résidence des évêques de Sion, il date de la

fin du treizième siècle et fut détruit en 1788 par un incendie. Là-bas, sur l'autre colline, vous voyez le château de Valeria, ancienne résidence des seigneurs temporels de la ville. Mais, ajoute tante Marguerite qui est excellente catholique, la colline que nous montons est plus élevée que l'autre et le spirituel domina le temporel, comme de juste. Je ne vous dis pas, monsieur, qu'il n'y eut pas des querelles, des luttes mêmes, mais les foudres de l'évêque partaient d'en haut et le châtelain devait nécessairement se soumettre.

Nous étions arrivés au sommet de la colline et tous, à l'exception de M. Verviers, contemplions silencieusement la vue qui est très belle, car elle s'étend depuis Louèche jusqu'à Martigny. De chaque côté, s'élèvent des murailles hautes au moins de dix mille pieds. Dans la vallée, l'on peut suivre les sinuosités du Rhone, s'étendant comme une longue chaîne d'argent sur un écrin de velours vert. Parler en face de ce sublime panorama semblait impossible, mais il n'y a pas de miracle de ce genre qui fasse peur à M. Verviers. Il tenait absolument à exprimer l'enthousiasme que bien entendu il n'éprouvait pas, car ce sentiment est au dessus de lui. Il employait pour cela les épithètes les plus extravagantes. Mlle Aline, qui s'entend si bien en enthousiasme, elle, eut un moment d'impatience; elle supprima par une assez vive sortie notre conquérant qui resta un instant songeur. A ce moment tante Marguerite, qui s'était éloignée de quelques pas, appela M. Verviers et ce dernier dut, bon gré, mal gré, se résigner à l'accompagner dans une course folle au milieu des ruines croulantes. Que Dieu vous bénisse de votre bonne pensée, tante Marguerite ! Mlle Aline et moi, nous nous assîmes sur un bastion assez bien conservé qui domine les toits rougis de la vieille cité.

—A quoi songez-vous, chevalier poète ? me dit Mlle Berteauld.

—A une histoire de chevalerie; voulez-vous que je vous la raconte, mademoiselle ?

—Oh ! oui, racontez-moi cela de grâce, j'adore les histoires de chevalerie.

Il y a bien longtemps de cela, mademoiselle. C'était au bon vieux temps où l'unique souci des princesses comme des princes était, pour ceux-ci, de tuer des dragons, pour celles-là, d'écouter des joueurs de luth, pour les uns comme les autres, de faire l'amour depuis le matin jusqu'au soir.

Or demeurait jadis dans un château solitaire, sur une colline solitaire, au milieu d'une forêt solitaire, une princesse d'une extrême beauté, nommée Yseult. A l'entrée du bois, un grand serpent mon-

tait la garde, au pied de la colline, un dragon vomissait feu et flammes, à la porte du château veillait un méchant petit bossu, tous trois chargés de protéger cette affreuse solitude. Rien ne manquait à la belle Yseult, mais elle ne laissait pas que d'être très malheureuse. Elle n'avait qu'à tendre la main et une table se chargeait de mets délicieux, elle n'avait qu'à faire un signe de tête et aussitôt une ravissante musique se faisait entendre, mais toutes ces merveilles ne pouvaient contenter son cœur. Elle soupirait depuis le lever jusqu'au coucher du soleil, la belle prisonnière, mais personne ne venait à son secours. Bien des chevaliers avaient tenté l'entreprise, mais le serpent les avait dévorés et la belle princesse s'ennuyait toujours.

Dans ces temps là, vivait, dans un pays voisin, un preux chevalier du nom de Rodrigue. C'était un cœur aussi brave que généreux et le bruit de ses exploits s'était répandu par toute la terre. Il entendit parler de la belle princesse, qui soupirait toujours dans sa prison solitaire, de l'énorme serpent, du terrible dragon et de l'informe bossu qui se faisaient les geoliers de la pauvre Yseult. Désormais, il n'eut qu'un désir, qu'une ambition, voler au secours de l'infortunée princesse, tuer le serpent, faire mordre la poussière au redoutable dragon, jeter le bossu en bas de sa colline et délivrer Yseult. Après cela, il l'épouserait, si elle voulait bien. Ses amis lui représentèrent en vain que plusieurs braves chevaliers avaient conçu le même plan, mais qu'ils avaient succombé à l'entrée même de la fatale forêt. Aucun mortel n'avait paru au pied de la colline et Rodrigue y perdrait infailliblement la vie, sans avoir même la consolation de contempler la prison de la belle Yseult. Rien ne pouvait détourner Rodrigue de sa généreuse résolution. Il mit ordre à ses affaires, dit adieu à ses compagnons d'armes, fit emmener son cheval de bataille et le voilà en route.

Il voyagea bien longtemps car la distance était grande. La nouvelle de ses projets l'avait devancé et partout on lui fit magnifique accueil. Rodrigue chevauchait ainsi un jour, quand il rencontra une vieille femme qui se rendait à pied à un village voisin. A cette vue, notre chevalier fut pris de pitié ; il descendit de son cheval, y fit monter la pauvre femme et la conduisit jusqu'au hameau. Celle-ci le bénit de sa charité, lui souhaita longue vie et prospérité et en le quittant lui dit :

—Jeune homme, je n'ai d'autre bien que mon expérience, mais je vois que vous êtes un preux chevalier et que vous devez bien souvent courir de grands dangers. Voici un conseil que vous trouverez

précieux : si jamais un serpent vous attaque, frappez-le sur la tête entre les deux yeux ; si c'est un dragon, courez bravement à lui et d'un coup d'épée tranchez-lui la langue. De cette manière vous triompherez de tout.

—C'était une fée, suggéra Mlle Aline.

—C'est très possible et même très probable, mademoiselle. Pour continuer mon histoire, Rodrigue remercia la vieille fée, si vous voulez, de son bon conseil et se mit joyeusement en chemin.

Le lendemain, il arriva à la forêt solitaire. A peine avait-il fait quelques pas sous les arbres qu'il entendit un affreux sifflement. Il regarda devant lui et recula pétrifié d'horreur. C'était un énorme serpent, gros comme un tronc de chêne, et d'une longueur démesurée, avec des charbons ardents à la place des yeux. Mais Rodrigue avait le cœur intrépide, il tira sa bonne épée et, se souvenant du conseil de la vieille, alla droit au serpent et le frappa résolument entre les deux yeux. La reptile poussa un sifflement qui remplit tout le bois et tomba sans vie. Rodrigue remercia le ciel de sa victoire et continua sa route.

Mais le dragon avait entendu le cri du serpent. Il sortit de sa caverne et se dressa furieux au pied de la colline. Quand il vit Rodrigue, qui avait revêtu sa plus belle armure, casque d'or à panache blanc, cuirasse d'argent, bracelets d'acier, il lança de longs jets de flamme qui traversaient comme des éclairs, un épais nuage de fumée noire. C'était horrible à voir et Rodrigue trembla malgré lui. Mais il aperçut à une fenêtre du château la belle Yseult qui l'encourageait du regard. La vue de l'infortunée prisonnière lui donna un nouveau courage. Il courut au dragon et d'un coup rapide et sûr lui trancha la langue. La montagne fut ébranlée jusque dans ses fondements. Rodrigue lui-même fut renversé comme par un impétueux ouragan, mais quand il se releva, il vit le dragon étendu à ses pieds. Le chemin était maintenant libre jusqu'au château.

Vous pouvez croire, mademoiselle, que la princesse Yseult avait bien tremblé pour son courageux champion. Sa joie maintenant ne connut plus de bornes. Elle sortit sur son balcon et agita son mouchoir, saluant le vainqueur de ses joyeuses acclamations. Rodrigue gravit rapidement la montagne. Il saisit le bossu par les épaules et le jeta dans la vallée. Il courut alors au devant de la prisonnière. Belle princesse, lui dit-il, c'est pour vous délivrer, que je suis venu d'un lointain pays, affronter ces dangers ; belle prin-

cesse, je vous aime, accordez-moi cette main pour laquelle j'ai combattu.

—Je parie qu'elle eut la faiblesse de la lui donner, fit Mlle Aline.

—Vraiment vous appelez cela faiblesse, mademoiselle, vous me désespérez.

Yseult, mademoiselle, était femme, elle était aussi un peu coquette ; je ne dis pas que ce soit là une conséquence nécessaire, mais enfin Yseult était coquette et même très coquette. Vous qui appartenez à son sexe, je vous laisse imaginer, mademoiselle Aline, les épreuves, les supplices, les dangers même que Rodrigue dut affronter avant de gagner son cœur. Mais il y mit tant de patience, tant de bravoure, qu'il vainquit Yseult, jusque dans son inconstance. Ce fut la plus belle de ses victoires. Pour ses noces, Rodrigue fit venir ses compagnons d'armes, on pavoisa le château depuis la porte jusqu'au donjon, les fêtes furent féeriques, le mariage de Rodrigue et d'Yseult fut dûment célébré et ils vécurent heureux jusqu'à une vieillesse très avancée.

—Eh bien ! que pensez vous de mon histoire, mademoiselle ?

—Vous êtes bon conteur, monsieur, et si ce n'est pas vrai, c'est du moins bien trouvé.

—Et si vous aviez été cette princesse, mademoiselle, et qu'un chevalier fût venu, disons de Paris, c'est bien loin, non pas pour vous délivrer, car vous n'êtes pas prisonnière, mais pour s'emparer de votre cœur qui est mieux gardé que ne l'était la princesse Yseult, qu'auriez-vous fait ?

—Ah ! monsieur, votre question fait trop de suppositions, mais je puis vous dire que j'aurais été moins coquette, mais plus résolue que la belle princesse.

—Et le chevalier, si je le connaissais, quel conseil devrais-je lui donner, en bonne amitié ?

—Le conseil, monsieur, d'accomplir d'autres merveilles que de tuer des serpents et des dragons.

—Dans les limites du possible, naturellement.

—Pour un chevalier, monsieur, tout est possible !

Elle me salua en riant et à ce moment tante Marguerite et M. Verviers vinrent nous rejoindre. La faconde de ce pauvre M. Verviers s'était évanouie et tante Marguerite nous regarda de l'air d'une personne qui vient d'accomplir une bonne action. Tante Marguerite, je vous aime, comme un bon neveu, naturellement !

Cette délicieuse promenade dura trop peu, car une heure après je laissais Aline à sa porte.

Il me semble que tout va bien, mais je ne puis me défendre d'un sentiment d'inquiétude. J'aime tant Aline que je redoute tout quand il s'agit d'elle. Allons, Frédéric, du courage et surtout de l'espoir. Rappelle-toi que pour un chevalier, tout est possible !

FRÉDÉRIC LEVERRIER.

(A suivre)

“MGR. DE SAINT-VALLIER

ET

L'HÔPITAL GÉNÉRAL DE QUÉBEC.” (1)

Nous avons trouvé un trésor et contrairement à ce qui se fait d'ordinaire en pareil cas, nous nous empressons de le faire connaître à nos lecteurs. Sans doute que parmi les érudits du pays il en est peu qui ne possèdent, depuis qu'il a paru, ce magnifique ouvrage ; mais, à notre avis, il ne devrait être absent d'aucune bibliothèque de prêtre canadien ni même de celle de quiconque s'intéresse à l'histoire de notre pays.

A notre confusion, nous devons avouer que nous devons à un hasard l'avantage d'avoir appris l'existence de ce livre précieux, tant son auteur a été sobre de réclames ; et nous nous permettrons à ce sujet, de nous plaindre de ce que, dans leur trop grande humilité, les bonnes religieuses n'aient probablement autorisé personne à faire une annonce pompeuse de leur travail.

Eh bien, nous n'avons pas le même scrupule et nous croyons faire une bonne action en louant de notre mieux le superbe volume de plus de 1700 pages, grand format in 8vo, dont un auteur anonyme, évidemment une religieuse de l'hôpital-général de Québec, a doté notre littérature nationale.

Ce livre renferme deux parties bien distinctes ; la première est une Vie de Monseigneur de Saint-Vallier, deuxième évêque de Québec ; la seconde, une histoire du monastère de Notre-Dame des Anges, c'est-à-dire, de l'hôpital-général de Québec ; mais comme cet hôpital-général est l'œuvre de Monseigneur de Saint-Vallier, il est clair que cette seconde partie est le complément nécessaire de la première, complément dont les premières pages se mêlent même nécessairement et indissolublement à la Vie de Monseigneur de Saint-Vallier.

(1) On peut se procurer cet ouvrage à l'*Hôpital-Général* de Québec.

De cette seconde partie nous ne dirons qu'un mot, c'est que nous applaudissons de tout cœur à la pensée qu'ont eue les bonnes sœurs de nous faire part de leur histoire. Nous espérons même que les autres communautés religieuses du pays prendront modèle là-dessus et nous donneront elles aussi le privilège de lire leurs annales, qui sont de toute notre histoire nationale les documents les plus intéressants.

Autant nous réprouvons l'idée de laisser des profanes puiser dans ce trésor, autant nous applaudissons à la pensée qui inspire à nos communautés religieuses la résolution de nous communiquer discrètement les annales de leur famille.

Quant à la Vie de Monseigneur de Saint-Vallier, elle est du domaine public ; mais, quoique d'ordinaire ce ne soit point à une religieuse que doit être confiée la tâche d'écrire l'histoire d'un évêque, les circonstances exceptionnelles dans lesquelles les religieuses de l'hôpital-général de Québec se sont trouvées placées vis-à-vis de Monseigneur de Saint-Vallier, les justifie amplement d'avoir entrepris ce travail, qui n'est de leur part qu'un hommage de gratitude offert à ce bienfaiteur insigne.

L'auteur a eu le bon esprit de faire parler le plus possible son héros, et comme le prélat était infatigable à visiter son troupeau, et fidèle à observer et à noter tout ce qu'il voyait d'intéressant et d'édifiant, sa vie est comme un panorama où toute la colonie, telle qu'elle était alors, passe sous les regards du lecteur. Il serait difficile d'imaginer rien de plus instructif en même que de plus attrayant pour quiconque désire connaître à fond cette période, l'une des plus importantes de notre histoire.

Le livre est à tout point digne d'éloges : le style en est peut-être un peu trop pompeux quelquefois ; mais, après tout, dans un panégyrique il est bien permis de s'élever, et de se rapprocher même du langage poétique d'une épopée. Nos lecteurs en jugeront par cette entrée en matière :

“ Un jour du mois de juillet 1685, toute la population de Québec était en fête : le canon du fort, mêlant sa voix puissante à l'harmonie des cloches, et aux joyeuses fanfares des quelques bataillons stationnés dans la place, annonçait un événement de grande importance pour la colonie.

“ A une heure donnée, les principaux employés civils et militaires avec l'élite des citoyens, ayant à leur tête une députation d'ecclésiastiques, se dirigèrent vers la basse ville ; de légères embarcations,

gaiement pavoisées, les y attendaient pour les conduire aux navires du roi qui venaient de jeter l'ancre assez au loin dans la rade.

“ Ces navires, au nombre de trois, étaient partis de la Rochelle dans les premiers jours de juin : ils portaient, au départ, cinq cents hommes de troupes et plusieurs officiers de mérite ; le marquis de Denonville venait avec le titre et l'autorité de gouverneur-général, remplacer Monsieur de la Barre que les infirmités, plus encore que l'âge, invitaient au repos.

“ Les secours envoyés au Canada par la cour de Versailles, quelque faibles qu'ils paraissent, ne pouvaient arriver plus à propos : la petite colonie se trouvait aux abois ; on y était dans l'attente d'un soulèvement des nations iroquoises, et l'on se flattait que le nouveau dépositaire de l'autorité royale, en frappant un coup décisif, effacerait la honte des récentes humiliations infligées au nom français par les fiers guerriers des bois. De là l'enthousiasme extraordinaire du peuple à l'arrivée de quelques centaines de soldats, et à celle d'un officier supérieur qui jouissait d'une réputation incontestable de valeur, de piété et de vertu.

“ Les envoyés choisis pour aller souhaiter la bienvenue à Monsieur de Denonville, avaient encore pour devoir de présenter leurs soumissions respectueuses à un autre personnage, qui paraissait ne pas le céder en dignité au gouverneur lui-même. Ce dernier l'entourait à chaque occasion de mille témoignages d'estime ; tous ceux qui étaient sur les vaisseaux ne lui rendaient pas moins d'honneur ; les prêtres surtout, au nombre de huit, lui marquaient une entière déférence ; et messieurs les directeurs du séminaire de Québec en se joignant à la députation des citoyens, avaient particulièrement en vue de lui présenter leurs civilités.

“ Le personnage en question cependant était un tout jeune homme à peine âgé de trente-deux ans ; il portait l'habit ecclésiastique (1) son extérieur ne respirait que modestie et simplicité ; mais un observateur attentif n'eût pas manqué, au premier coup d'œil, de découvrir, dans sa physionomie tout ce qui indique une âme grande et élevée, une énergie indomptable, jointe à cette souplesse de caractère qui sait se plier aux événements pour en tirer le meilleur parti possible, et atteindre, malgré les obstacles, à une fin déterminée.

(1) Monsieur de St. Vallier n'était encore que Vicaire-Général et administrateur du diocèse, envoyé comme tel par Monseigneur de Laval, alors en France ; mais il était déjà désigné comme futur coadjuteur de ce prélat.

Son air, à la fois sérieux et doux, dénotait une certaine austérité d'esprit tempérée par la réflexion et par l'ascendant d'une volonté absolue ; sa démarche pleine de noblesse, ses manières distinguées, et son langage du meilleur ton, faisaient assez connaître sa haute position sociale : c'était l'abbé de la Croix de Chevières de SAINT-VALLIER."

Voici encore la première page du chapitre troisième, annonçant la nomination, vingt-cinq années auparavant, du premier évêque de Québec, Monseigneur François de LAVAL de Montmorency :

"Dans les vastes et fertiles régions que le génie de Colomb a révélées à l'Europe, la France a depuis longtemps des droits à défendre, des intérêts à promouvoir, des idées grandes, généreuses, chevaleresques à propager ; elle a—c'est son privilège et sa gloire—elle a surtout à y implanter, avec les germes indestructibles d'une haute civilisation, les principes immuables de la foi chrétienne et catholique. Ses navigateurs et ses capitaines y font, à des intervalles peu éloignés les uns des autres, d'importantes découvertes, et prennent possession du sol au nom de Dieu et du roi. Une nouvelle France existe : *la solitude va reflourir et s'épanouir comme le lis* ; les voies sont ouvertes aux hérauts de la parole sainte, et sur les pas des Cartier et des Champlain, vont apparaître, animés d'une ardeur indomptable, les premiers ouvriers de l'Évangile de la paix.

"Ce qu'on peut appeler la période héroïque des missions de la Compagnie de Jésus dans cette partie du monde dura un demi-siècle et plus (1). Les glorieux fils de Loyola, armés du glaive évangélique, sillonnèrent en tous sens les immenses espaces compris du nord au sud, entre la baie d'Hudson, le golfe Saint-Laurent et le golfe du Mexique, et s'étendant, de l'est à l'ouest, entre la chaîne des Alléghanys jusqu'au delà des grands lacs, vers les montagnes Rocheuses. Ni la faim ni la soif, ni les glaces ni les neiges, ni le cours impétueux des fleuves et des rapides, ni les barrières presque infranchissables des forêts, ne peuvent arrêter les courses de ces hommes intrépides. Ils ne reculèrent pas davantage devant le fer et le feu, devant les cruautés sans nom, devant la mort, avec ses horreurs inouïes, que leur préparaient, dans de sombres conseils, les

(1) Ce que nous disons ici des Jésuites, ne doit pas faire perdre de vue que les Récollets de la province de Saint-Denis de Paris, furent les premiers missionnaires du Canada, où ils arrivèrent dix ans avant les Jésuites. Da reste, nous serons amenés naturellement à parler, un peu plus au long, de l'histoire des Récollets dans un autre chapitre.

farouches Iroquois. Partout où il y avait des âmes à sauver, des peuplades à soumettre au joug salutaire du Christ, là l'humble religieux, fort de sa foi et de sa confiance en Dieu, portait ses pas, malgré des obstacles en apparence insurmontables.

Le zèle des pères Jésuites ne se bornait point à la conversion des indigènes ; il avait aussi pour objet de maintenir la foi et les pratiques religieuses parmi les Français, qui venaient fonder des établissements dans le pays. Le centre de leurs opérations était à Québec. Les Trois-Rivières, à trente lieues plus loin, les postes intermédiaires, ainsi que les forts bâtis en plusieurs endroits, autour des grands lacs et dans le *Pays d'en haut*, pour tenir en échec les tribus sauvages, furent le théâtre du zèle de ces fervents missionnaires, et, pendant longtemps, aucun prêtre séculier ne vint partager leurs travaux.

“ L'arrivée des Sulpiciens à Montréal et leur prise de possession de toute l'île en qualité de seigneurs, consolidèrent l'existence de Ville-Marie, et donnèrent l'essor à ses naissantes institutions religieuses.

.....

“ A mesure que se multipliaient ces établissements, la tâche des missionnaires devenait plus onéreuse ; il leur était impossible de visiter, si ce n'est à de rares intervalles, les nouveaux centres de population ; et les colons, qui ne pouvaient vivre heureux qu'à l'ombre d'un clocher, et sous l'égide d'un pasteur, ne souhaitaient rien tant que de voir au milieu d'eux des prêtres résidants, ils appelaient donc de tous leurs vœux la formation d'un clergé canadien.

“ C'est pourquoi l'on songea en France à envoyer au Canada quelqu'un qui, revêtu du caractère épiscopal, pût pourvoir par lui-même aux besoins de cette Église naissante. Tandis que le souverain, les ministres, et les autres personnes intéressées à ce projet, préparaient les voies à son exécution, et jetaient les yeux de part et d'autre pour trouver celui sur qui réunir leurs suffrages, Dieu tenait tout prêt, à l'ombre du sanctuaire, celui sur qui reposait sa prédilection.....”

Mais si le style de l'ouvrage excède peut-être en coloris dans ces préambules et ces tableaux généraux, il est simple et digne d'une vie de saint dans l'exposé des détails de cette vie admirable ; un échantillon suffira pour en donner une idée à nos lecteurs.

“ Pour se préparer prochainement à son ordination, il (Monsieur de Saint Vallier) voulut passer en retraite un mois entier, et il

accompagna ses prières et ses méditations des exercices de la plus austère pénitence. Il se montra alors si édifiant que, dans la suite on le proposait, dans le séminaire de Saint-Sulpice, pour modèle à ceux qui se disposaient au saint ministère. La dévotion et le recueillement avec lesquels il célébra sa première messe, produisirent sur les assistants une profonde impression.

“Toute la noblesse du Dauphiné se réunit ce jour-là au château de Saint-Vallier pour offrir des félicitations à la famille, et plus particulièrement au jeune abbé, mais la partie de la fête qui donna à ce dernier le plus de satisfaction, fut le dîner de vingt-quatre couverts que madame la comtesse, sa mère, avait fait préparer pour les pauvres, en l'honneur de l'heureux événement. De ses mains encore tout humides des onctions saintes qu'il venait de recevoir le nouveau prêtre servit lui-même ces hôtes privilégiés, et leur fit ensuite à chacun une bonne aumône.

“Il préludait ainsi aux immenses libéralités qui devaient plus tard le rendre si utile aux malheureux, si cher au cœur de Dieu.”

A. LEFRANC.

“LA LÉGENDE D'UN PEUPLE.”

EXAMEN CRITIQUE

(Suite.)

M. Jules Claretie, dans la préface qu'il a écrite pour la Légende d'un peuple, range notre poète parmi les indépendants. Nous souscrivons à son jugement, point à la raison dont il l'appuie. C'est que, dit-il, M. Fréchetle “osera volontiers, qu'il risquera tel hiatus ou telle rime voulue pour donner plus d'accent à un vers ou plus d'harmonie à une rime. Il tient à séduire l'oreille avant les yeux, et fera, par exemple, rimer *d'où* avec *doux*. Il écrira ce vers :

On entendit partout ce cri : “A Notre-Dame !”

N'en déplaise au savant Académicien, faire rimer *d'où* avec *doux*, par exemple, cela s'appelle en français une négligence. Pour acquérir droit à l'indépendance, il faut mettre un plus haut prix et payer un peu de sa personne. M. Fréchetle, il est vrai, a fait l'un et l'autre : il a maintes fois écrit de fort méchants vers pour le plaisir de supprimer le repos de l'hémistiche, quand il lui était facile de les faire beaux et bons en le conservant ; et, de plus, sa pensée ne reflète pas toujours la splendeur du vrai.

C'est là une façon d'indépendance qui coûte plus cher qu'une demi-douzaine d'hiatus, si criards qu'ils puissent être, et qui donne libre entrée à de bien autres licences.

Donc l'auteur de la Légende est un indépendant. Pour un grand nombre, c'est le titre radical de toute bonne gloire littéraire : voyons un peu comment resplendit la poésie de M. Fréchetle, poète indépendant.

Tout se tient dans les ouvrages de l'esprit et tout dépend de leur conception ; ici, le plus petit péché d'origine se transmet avec une inexorable fidélité jusqu'aux derniers développements jusqu'aux dernières évolutions de l'être produit. Voyez-vous cette épopée, cette

ode, disons même ce sonnet qui se présente d'un air gauche et mal gracieux ? Remontez de l'expression à la pensée ou, par un autre chemin, du rythme à l'inspiration, de l'inspiration à l'idéal, et vous découvrirez bientôt la cause première de cet extérieur négligé. C'est par l'intelligence que le poète conçoit et sa pensée se féconde par la vue de l'objet soumis à sa contemplation ; tout fétu donc qui trouble alors son regard, projette une raie obscure sur l'objet lui-même et par suite sur toute le dessin où il est reproduit ; de là les parties manquent de cohésion et d'accord, l'exécution s'embarasse et languit, l'ordre disparaît, cet ordre lumineux où nous aurions trouvé le plaisir inestimable d'une vue d'ensemble.

Mais si l'œil est pur et limpide, les rayons du foyer qu'il contemple seront fidèlement réfléchis et l'image brillera de toutes ses clartés. C'est ce que dit Horace :

Cui lecta potenter erit res,
Nec facundia deseret hunc nec lucidus ordo.

Horace a du bon. Prenez, poète, un sujet à la portée de votre talent ; éliminez-en tout ce que les conditions de notre vie et de notre misère ont surajouté de trivial et de laid à la simple majesté de la belle nature, de la nature telle qu'elle devrait être pour répondre à la perfection de son type éternel ; ornez-le de tout ce qui peut lui donner un charme de plus pour l'esprit et le cœur ; faites-en un idéal ; puis dans une laborieuse et patiente méditation, le regard de l'âme toujours fixé sur cet objet devenu tout de lumière et de chaleur, absorbez tous les rayons qui s'en dégagent, illuminez-vous, enflammez-vous, gonflez-vous d'enthousiasme, et vous verrez le feu divin de la poésie courir dans vos paroles inspirées, et le mouvement, la vie, l'entrain bondir dans vos rythmes, et les hautes pensées et les éclatantes images aller d'elles-mêmes se ranger à leur place naturelle.

D'aucuns s'imaginent que le poète n'a qu'à tourner une clef pour qu'aussitôt qu'un essaim d'idées poétiques s'envolent de son esprit ; d'autres insinuent qu'il écrit sous l'empire d'une sorte de transe magnétique qui lui surviendrait à son insu ; à les entendre, l'inspiration s'empare de lui par un brusque et irrésistible assaut, elle l'empoigne et le terrasse, et après l'avoir secoué jusqu'à l'épuisement, elle lui crie : chante ! et il chante. La chose se passe autrement. L'enthousiasme ne remue le poète et ne le secoue que lorsqu'il s'est pénétré, enivré de son sujet à force de le contempler. C'est alors seulement

qu'il éprouve l'impérieux besoin de communiquer aux autres les choses qu'il a entrevues et qui l'ont ravi ; il sent qu'il doit cette manifestation, ce culte extérieur à l'objet où se concentrent dans le moment toutes ses affections et qui fait la gloire de sa pensée.

Je sais bien qu'il y a des poètes qui improvisent ; mais leurs chants valent ce qu'ils coûtent, ordinairement rien. La véritable inspiration est le fruit mûr de la méditation, et Dieu sait ce qu'il a exigé de soin et de culture !

M. Fréchette n'improvise pas ; nous lui en savons gré. Sa méthode n'indique rien de prime-sautier, rien qui devance absolument la réflexion. A l'ordonnance de ses idées, à leur conduite toujours pleine de surprises et d'artifices, on sent qu'il a médité son sujet et qu'il poursuit l'exécution d'un plan préconçu, ce qui n'enlève rien à spontanéité de ses mouvements. Son enthousiasme est rarement factice ; il s'allume au feu même de la pensée et se manifeste par une chaleur de sentiment généreuse et sincère. Qui n'a pas surpris son cœur à battre plus fort et plus vite dans l'exaltation d'une légitime fierté, sous le choc puissant de ces strophes, où le poète chante le combat de Châteauguy, l'exploit de ces

“ Gars à la joue imberbe, hommes aux mains robustes,
 “ Toujours prêts à venger toutes les causes justes.”

toujours prêts à répondre

“ A l'appel de tous les devoirs !
 “ Regardez-les passer, ces héros d'un autre âge,
 “ Conscrit dont le sang-froid, la gaité, le courage
 “ Font honte au soldat aguerrri !
 D'où viennent-ils ? Des champs ! Où vont-ils ? A la gloire !
 “ Comment s'appellent-ils ? Ils s'appellent Victoire :
 “ Demandez à Salaberry !

“ Les reconnais-tu, France ? Angleterre, salue !
 “ Ce sont nos Voltigeurs : leur bande résolue
 “ N'attend ni grades ni faveurs,
 “ Ils vont mourir sans crainte ou vaincre sans jactance...
 “ Ce sont toujours tes fils, souris d'orgueil, ô France !
 “ Albion, compte tes sauveurs !”

Ces couplets qui se précipitent si lestement que nulle trace d'effort n'apparaît, sont-ils le jet spontané d'un sentiment de passage ou d'aventure ? non, c'est le cours impétueux, mais normal, d'un enthousiasme contenu dans ses limites naturelles : la méditation en avait creusé le lit et réglé la pente.

Malheureusement M. Fréchette ne médite pas assez longtemps, et c'est là son premier titre à l'indépendance. Une certaine indolence intellectuelle lui fait prendre en dégoût tout travail obstiné ; il n'ose pas acheter la perfection au prix de la gêne et de la souffrance ; joignez à cela une grande facilité de versification, puis le désir de plaire dans un siècle qui s'éprend de tout, pourvu que ce ne soit pas solide et vous comprendrez pourquoi notre poète, avec un talent peu ordinaire, a produit tant d'ouvrages passables et si peu de chefs-d'œuvre : pourquoi il manque si souvent de conduite, et, défaut plus grave parce qu'il pénètre presque toutes les parties de la Légende, pourquoi il vise si constamment à l'effet de pure sensation, au lieu de s'attacher à créer une impression morale profonde.

S'il tient à séduire l'oreille avant les yeux, comme nous l'assure M. Claretie, cela ne peut être vrai que de certains détails de prosodie ; au fond, c'est le regard qu'il tient surtout à captiver. La genèse de la conception poétique révèle en effet chez lui une préoccupation fébrile du relief ; que le trait ou contour manque de précision et de netteté ; que les couleurs jurent avec l'objet ou se battent entre elles, il ne semble en avoir cure ; ce qu'il cherche avant tout et ce qu'il trouve invariablement, c'est la saillie ; point de paysage qui ne finisse en cône, point de portrait qui ne se détache sur la voûte unie du ciel ; surtout point d'action qui ne se passe sur les tréteaux. Ses personnages ont tous chaussé le brodequin ou le cothurne et ils posent à la façon d'un premier rôle qui sent venir le coup de théâtre. Vous les voyez, dans une série d'évolutions souvent combinées avec une singulière adresse, reconnaître le terrain, choisir l'endroit précis où le gaz ou la lumière électrique fera le mieux ressortir leur taille et leur costume, puis, le moment venu, vous lancer un regard, un geste, un mot qui provoque les applaudissements ; après quoi ils disparaissent pour ne plus revenir ou pour recommencer.

Dans le cours de la Légende, M. Fréchette a mis en scène un grand nombre de personnages, *quorum pars magna fuit*, devons-nous ajouter ; tous ils nous dépassent de la tête et plus ; ce n'est pas qu'ils aient plus haute stature ni qu'ils montrent une intelligence supérieure ; c'est qu'ils ont monté sur quelque chose, une

butte, un rocher, une falaise, voire même, dans la rencontre, un gibet ou un affût de canon. De cette position élevée, le moindre clignement d'yeux prend les proportions d'un fait historique ou, tout au moins, légendaire. C'est cette pose théâtrale que notre auteur aime à contempler ; c'est dans cette attitude qu'il nous présente ses héros, qu'il les entoure de toutes sortes d'auréoles ; qu'il les revêt de toutes sortes de prestige ; là est sa force, là est son triomphe. C'est un exercice de perspective ; de caractères profondément gravés, de passions au devis ferme et magistral, point ou peu de chose.

Au reste, tant que ses héros s'agitent du haut de leur piédestal, ils sont pleins de grâce et de beauté, et le spectacle nous ravit ; dès qu'ils parlent, dès qu'ils nous disent ce qu'ils pensent et ce qu'ils veulent, le charme s'évanouit, ils redeviennent de simples mortels comme nous ; ils n'ont pas la force morale qui subjugue, ils n'ont pas la hauteur de pensée qui emporte l'admiration ; souvent même nous pourrions en toute modestie leur faire la leçon, et je connais plus d'un de ces grands hommes à qui l'on pourrait dire : Monsieur, vous êtes ferme sur vos deux pieds comme Milon de Crotoné, mais vos principes ne se tiennent pas debout ; Monsieur, vous nous prêchez la morale avec la gravité d'un apôtre, seulement vous oubliez des vertus ; Monsieur, vos discours feraient honneur à un député, seulement ce n'est pas ainsi que parle la nature.

De ce défaut de conception, où se manifeste une étude trop superficielle du sujet, découlent des inconvénients assez graves : le poète est à la gêne pour coordonner sa marche et lier entre eux ses mouvements ; il va, il revient et semble avoir toujours oublié quelque chose ; de là des retours fatigants, des redites et du remplissage.

Prenons pour exemple le poème "Fors l'honneur." Lévis campé dans l'Île-Ste-Hélène, apprend que Vaudreuil a signé la capitulation de Montréal : c'est pour lui l'ordre de mettre bas les armes et de se rendre avec son armée ; au lever du jour qui va suivre, les Anglais viendront recevoir les drapeaux, les armes et les soldats. Pour épargner aux glorieux fleurdelisés la honte de passer aux mains du vainqueur, Lévis les fait brûler pendant la nuit ; c'est cet incendie des drapeaux que le poète va chanter.

L'action est introduite par une lugubre description du temps et du lieu : on y voit des lueurs qui se meuvent dans l'ombre, des spectres vaguement dessinés, qui rôdent dans les ténèbres, puis :

"Tout-à-coup sur le fond estompé des massifs.

.....
 "Éclatent les rougeurs d'un immense brasier
 " Prenant pour piédestal l'affût d'un obusier,
 " Un homme au même instant domine la clairière.
 " A son aspect un bruit de fanfare guerrière
 " Retentit"

Les bataillons défilent drapeau en tête et viennent se ranger autour du "rougeoyant foyer."

"Alors, couvrant le bruit, un timbre mâle et clair,
 " Où vibre je ne sais quel tremblement farouche,
 " Résonne, et, répétés tout bas de bouche en bouche,
 " Au milieu des rumeurs qui flottent dans le vent,
 " Laisse tomber ces mots :
 —Les drapeaux en avant."

C'est le premier tableau, l'effet en est saisissant ; nous éprouvons cet indescriptible frémissement par où le sublime annonce son approche : l'éclair a lui ; nous attendons avec une avidité craintive les éclats du tonnerre : nous lisons :

"Arrêtons-nous devant cette page d'histoire !"

Hélas ! C'était seulement ce que les gens du pays appellent un "éclair de chaleur," sinistre présage d'une longue sécheresse.

"Nos conquérants étaient maîtres du territoire.
 Cerné dans Montréal, Vaudreuil etc, etc, etc."

Je tourne le feuillet, cherchant mes drapeaux ; je n'aperçois qu'un récit pléthorique où il est expliqué comment et pourquoi Lévis était à cette heure campé à Ste-Hélène, comment aussi ces orgueilleux Anglais avaient exigé qu'on leur remit même les drapeaux. "Ces drapeaux dont le pli..." "Ces drapeaux dont le vol..." "Ces haillons noirs de poudre..." "Ces étendards poudreux..." "Ces insignes sacrés..." Enfin il faut leur dire adieu.

Y sommes-nous ? Prenez patience. Saviez-vous que préalablement à la capitulation, Lévis eût assisté au conseil de guerre ? il

faut bien vous l'apprendre : il y donna même fièrement son avis. En effet

“ Vingt mille Anglais sont là qui campent dans la plaine !

“ Lui n'a plus qu'un débris d'armée à Sainte-Hélène : ”

et il dit :

“ N'importe ! ”.....

“ La France indifférente au sort nous abandonne :

“ N'importe encore ! ”

Eh ! Mon Dieu, oui : N'importe et n'importe encore ! Mais le foyer, qui à moins d'un miracle ne rongeoie plus ! et Lévis qui est là tremblottant “ farouchement ” sur son affût d'obusier !

Enfin une transition, que je recommande aux amateurs, va tout rajuster. Vaudreuil signa, Lévis dut obéir.

“ Et c'est lui qui, dans l'ombre, avant que l'aube approche,

“ A ses soldats émus (transis ?) dans la nuit se mouvant,

“ Avait jeté ce cri :— Les drapeaux en avant ! ”

Les revoilà !

“ Allait-il les livrer ? Allait-il à la face . . . ”

Franchement, poète, vous vous moquez ! les livrer ? à minuit ? les livrer à qui ? il n'y avait pas un Anglais dans l'île. Et c'est pour cela que vous tenez tout ce monde debout, que vous brûlez tant de bois sec ! Vous vouliez donc seulement nous faire frémir ? Eh ! bien, j'ai frémi, mais j'ai un mot à vous dire. De tous les sujets que vous avez traités dans le cours de vos légendes, il n'y en a pas un qui soit plus poétique que celui-ci ; et il n'y en a pas un que vous ayez si mal traité. De toutes les phases de ce lugubre épisode de notre histoire, vous avez choisi la plus émouvante, et vous n'avez réussi à produire qu'un charme d'optique de courte durée. Votre début, avec quelques retouches, serait aisément un chef-d'œuvre ; il promettait un plaisir littéraire profond ; nos cœurs étaient déjà ébranlés et commençaient à battre sur la mesure du vôtre : il fallait l'entretenir ce premier mouvement, il fallait l'accélérer par des coups habilement redoublés, aux intervalles que demande la nature ; il fallait lui fournir de l'espace et de la carrière

à mesure que prendrait plus d'ampleur et se développerait davantage le jeu si compliqué des passions. C'est ainsi que procèdent tous ceux qui savent mouvoir les ressorts de l'âme humaine ; qu'ils s'appellent Racine ou Corneille, Lamartine ou de Musset, toujours ils coordonnent leurs mouvements et mesurent tous leurs coups ; toujours ils prévoient les obstacles, afin de les écarter ou de les tourner, puis ramassant toutes leurs forces, ils prennent leur élan, traînant tout après eux et ne s'arrêtant que lorsqu'ils ont touché le but. Mais pour cela, ils doivent étudier, approfondir leur sujet, connaître toutes ses ressources, et surtout ils ont dû descendre souvent dans l'âme humaine et se familiariser avec tous les mobiles de ses passions ; or c'est ce que vous vous donnez bien rarement la peine de faire ; vous n'examinez ordinairement qu'un côté de votre sujet, le côté matériel, et prenant le premier reflet qui en jaillit pour toute la gerbe de lumière, vous vous hâtez de le faire briller à nos yeux ; aussi ne nous donnez-vous la plupart du temps que le divertissement passager d'un feu de pétards, de fusées et autres artifices.

En toute vérité, votre poème, *Fors l'honneur*, est arrivé à son plus haut degré d'intérêt poétique, quand Lévis donne l'ordre d'avancer les drapeaux ; votre long récit a eu sur nous l'effet d'une douche d'eau froide. C'est en vain que plus tard vous vous fouettez les côtes, que vous vous essoufflez pour raviver la passion éteinte ; nous ne sommes plus avec vous et nous ne croyons guère au sérieux de tous vos trémoussements. Vous-même n'en êtes pas très sûr ; aussi pour faire une fin quelconque, êtes-vous obligé d'aller relancer dans sa retraite et son oubli ce pauvre Bazaine. Que diable vient-il faire dans cette galère ?

Ces remarques sur le manque de plan et d'ordonnance, lequel se manifeste si clairement dans ce petit morceau, peuvent s'appliquer à beaucoup d'autres, par exemple, à ceux qui ont pour titre : Première Messe, A la Baie d'Hudson, Le dernier coup de dé, Chénier, Vive la France, Les excommuniés, etc ; elles s'appliquent d'une manière toute spéciale à Cadieux. Arrêtons-nous devant cette page de la Légende.

J'ai toujours eu un faible pour Cadieux ; qui n'en dirait autant ? La simplicité toute pastorale de ce poète populaire jointe à l'intrépidité du coureur des bois lui compose un caractère d'un attrait particulier ; l'esprit, disons mieux, le cœur aime à se souvenir de Cadieux, c'est pour lui plus qu'un amusement d'innocente rêverie,

c'est un exercice de noblesse. La fin héroïque de cet homme jette sur le mystère dont sa vie est enveloppée, juste assez de lumière pour que l'imagination s'y aventure sans craindre de trop s'égarer. Volontiers nous nous disons : celui qui a ainsi sacrifié sa vie pour ses frères, tout bonnement et sans y mettre de phrases, n'était sûrement pas à son coup d'essai dans la pratique du dévouement.

D'ailleurs si les actions de sa vie nous sont inconnues, son âme nous a été révélée ; il nous en a lui-même laissé l'expression aussi fidèle que touchante dans la complainte qu'il écrivit avant de mourir, et qu'un heureux hasard nous a conservée. Ce poète illettré est en communication intime avec la belle nature ; son genre de vie lui a ménagé de fréquents entretiens avec elle, et il en a profité ; le langage qu'il lui tient avec une familiarité respectueuse eût été fort approuvé de Molière. C'est elle qu'il charge de ses dernières volontés, c'est à elle qu'il adresse ses derniers chants.

Petit rocher de la haute montagne,
Je viens ici finir cette campagne.
Ah ! doux échos entendez mes soupirs

.....
Petits oiseaux, vos douces harmonies,
Quand vous chantez, me rattachent à la vie ;
Ah ! si j'avais des ailes eomme vous !

Je ne sais si la mélodie douce et dolente de cette complainte ajoute une suavité de plus au sentiment de tristesse résignée que respirent les paroles, toujours est-il qu'on se laisse attendrir en écoutant ces couplets où le poète mourant dit adieu à son épouse et à ses enfants et implore pour sa dernière heure le secours du ciel.

Rosignolet, va dire à ma maîtresse,
A mes enfants qu'un adieu je leur laisse,
Que j'ai gardé mon amour et ma foi
.....
C'est donc ici que le monde m'abandonne ;
Mais j'ai recours à vous, Sauveur des hommes !
Très Sainte Vierge ne m'abandonnez pas !

Tel est Cadieux : simple et pieux comme un enfant, fidèle et loyal comme un chevalier, héroïque comme un martyr.

Revenons à Monsieur Fréchette, il a chanté Cadieux. Les premières notes nous rappellent assez bien les *fractos sonitus tubarum* du poète latin; que ceux qui ont l'oreille délicate, prennent les précautions ordinaires, ça commence :

Monsieur Fréchette demande où il est.

—“ C'est le Grand-Calumet, portage des Sept-Chutes !
Cria José. Campons !—”

Monsieur Fréchette campe.

“ En deux ou trois minutes
“ Nous étions sur la rive et près du flot ronflant
“ Notre canot halé reposait sur le flanc.”

Monsieur Fréchette a sommeil : dans cet état il aime qu'on lui conte des histoires, sans préjudice pourtant du pot-au-feu.

“ Bientôt dans un état de demi-somnolence,
“ Après avoir d'abord mis le couvert auprès
“ D'un bon feu de bois sec allumé tout exprès,
“ Nous écoutions José, qui, sur notre demande,
“ Nous contait du pays la tragique légende.”

La légende terminée, Monsieur Fréchette dort bien ; ayant bien dormi, il s'éveille frais et dispos et déjeune bien, tout en vaquant à ses petites affaires.

“ Le lendemain matin alerte et reposé
.....
“ Pendant qu'on déjeunait et qu'on pliait la tente,
“ J'allai, l'émotion dans l'âme et le front nu,
“ Salue le tombeau du héros inconnu.”

Et voilà comme Cadieux est accommodé ! C'est un item du menu : il vient entre un ragoût et une saucisse. Nous sommes tenté de nous écrier avec l'ami Blaise : Peste soit du boudin et du boudin encore ! Quelle est cette opiniâtreté à nous étaler tout cette man-gaille près de cette tombe et à nous conter entre deux hoquets la légende de cet homme, qui par dévouement se condamna à mourir de faim ? Il y a une certaine convenance de tenue à garder ici, poète, tout comme l'usage de la bonne compagnie défend de crier à

tue-tête dans une chambre funéraire ou de s'y donner des airs de pique-niqueur repu. Vous n'avez pas ici des entrailles de poète. Un peu de tact littéraire, un peu de réflexion vous aurait indiqué qu'il faut faire abstraction des grossières exigences de la nature quand on traite un sujet sublime ; et quoi de plus sublime que le dévouement qui va jusqu'au sacrifice de la vie ! Il ne serait venu à personne la pensée de se demander si, avant d'écrire la légende de Cadieux, vous aviez bien soupé. Nous savons que les nourrissons des muses ne vivent pas de l'air du temps, mais il nous importe peu qu'il prennent leurs repas aux heures accoutumées des autres mortels.

Et puis, tandis que nous y sommes, à quelle école avez-vous pris cette manie de faufler votre personne à la tête ou à la queue de presque tous vos poèmes ? quelle loi des convenances vous veut-là ? Il arrive parfois qu'un auteur doit se montrer à son public, mais c'est quand ce public reconnaissant et transporté, le demande ou l'exige ; il sifflerait l'auteur tragique qui viendrait sur l'avant-scène après la chute du rideau et dirait : c'est moi. Ici qui vous demande ? Vous n'êtes pas Cadieux et c'est Cadieux que nous voulons.

Pauvre cher brave Cadieux, héros inconnu et content de l'être, prie pour nos grands hommes !

[[critiques !

Ton âme candide aime le beau et honnit le laid : prie pour nos
Tu fis peu de cas de ta personne : prie pour nos poètes !

Prenons congé du doux martyr, et mettons fin à nos observations sur cette partie de la poétique de Monsieur Fréchette, qui regarde la formation de l'idéal. Nous avons vu que notre auteur se contente trop souvent d'une conception inachevée, d'où il résulte que l'ordonnance de ses poèmes est pleine d'embarras et de confusion et chargée de détails inutiles. Est-ce à dire que ces défauts gâtent la Légende au point de lui enlever tout intérêt, tout mérite de fond ? Loin de nous une telle injustice ! Ce n'est pas là ce qui ressort de l'analyse que nous venons de faire, et nous ne l'aurions jamais entreprise, si nous n'avions, dès la première lecture, reconnu à ce poème un mérite réel sous le rapport et de la pensée et du sentiment. Ce mérite, d'ailleurs, a été universellement proclamé ; mais, comme on a pu le remarquer, plusieurs dans leurs notices bibliographiques, ont annoncé qu'il faisaient des réserves ; dans une étude plus étendue, c'était notre devoir de préciser le sens de ces réserves

et d'indiquer sur quoi elles doivent porter. Nous l'avons fait librement, comme il convient, dirigeant notre course à égale distance de la platitude qui veut tout louer et de l'acrimonie qui cherche à à tout blâmer.

Celui qui examine une œuvre même poétique doit tenir compte des lois qui régissent la pensée : Nous avons trouvé que notre lauréat s'affranchissait trop aisément et trop souvent de certaines lois fondamentales de toute bonne poésie ; il ne s'en suit pas que tout soit désordre et que tout doive aller au panier. Dans les récits même où ces préceptes ont été le plus malmenés, il y a de beaux endroits, et cela suffit pour soutenir l'attention et engager le lecteur à poursuivre. Il y a des ombres, mais elles strient le tableau plutôt qu'elles ne le couvrent, et elles laissent assez d'espaces lumineux pour que l'esprit le plus exigeant ait place au soleil.

Et puis il y a des poèmes, où la critique la plus mesquine ne trouverait guère qu'un mot ou deux à saccager. Nous avons déjà cité quelques passages de l'ode sur Chateauguay ; toute la pièce est de la même force. Jamais le clairon du combat n'a jeté plus cavalièrement sa note belliqueuse, jamais la joyeuse et franche humeur de nos miliciens n'a pétillé avec plus d'entrain ; c'est plus enlevé, plus vibrant, plus inspiré que tous les chants héroïques dont la lyre française a été honorée depuis un quart de siècle, et c'est meilleur français.

Souvent encore, ce qui est une source de faiblesse pour l'ensemble d'un poème est à part soi un détail d'une grande beauté. Sans doute Monsieur Fréchette s'occupe trop à nous saisir par le tumulte et le choc des mouvements à la François Coppée ; mais de ce choc inattendu jaillit quelquefois l'étincelle du plaisir. Je prends pour exemple la pièce intitulée : A la nage !

Frontenac riposte vaillamment au feu des vaisseaux anglais de Phipps. Un boulet bien lancé va couper l'artimon du navire amiral et jette à l'eau son pavillon. Quelle proie que ce drapeau qui flotte à la dérive !

Allons ! dit Frontenac, ce drapeau c'est la croix !

Qui sera chevalier ?

Moi ! répond une voix.

Nous pourrions citer vingt autres pareilles échappées dramatiques. Ailleurs l'inspiration, pour être moins bruyante, ne laisse pas de

produire une impression fort agréable. Le talent de peintre en décors, que possède à un si haut degré notre poète, sa verve abondante et facile, le thème si bien choisi qu'il développe, tout cela s'unit pour plaire et pour intéresser : en un mot, il excelle à traiter le lieu commun, témoin : *Le Frêne des Ursulines, Missionnaires et Martyrs, Premières Saisons, Première Messe*, et en ce genre, le morceau de tous peut-être le mieux réussi, *Notre Histoire*. Ici la pensée, à quelques défaillances près, se soutient toujours à une salubre hauteur et souvent [l'allure vive et rajeunie de quelques bons vieux dires donne l'illusion d'un essor plus élevé.

Nous aimons à répéter ce distique :

Pas une œuvre où le doigt divin s'est fait sentir,
Qui n'ait un peu germé dans le sang d'un martyr !

Nous ne pouvons cependant admirer comme tant d'autres l'ont fait, après Monsieur Claretie, les deux vers suivants :

"... Notre vieux drapeau trempé de pleurs amers
Ferma son aile blanche et repassa les mers."

Cette expression n'a de beauté que pour l'oreille, l'esprit n'y trouve pas son compte : l'usage est que l'oiseau ou son analogue *ouvre* son aile et non qu'il la *ferme* pour voler d'un lieu à un autre, surtout pour passer la mer.

Servons nous de cette aile, nous aussi, pour franchir quelque distance et passer de l'examen de la pensée poétique à celui de la phrase.

H. E. TOURIGNY.

(A suivre.)

ÉCHOS LITTÉRAIRES.

La *Grande Revue* de Paris en reproduisant *Les vieux pins*, poésie de M. Pamphile Lemay, publiée dans la livraison d'octobre de la *Revue Canadienne*, fait l'appel suivant à nos écrivains :

“ La *Grande Revue* se propose de faire connaître en France les œuvres des écrivains français qui habitent l'étranger. La Belgique, la Suisse, le Luxembourg, le Canada, la Nouvelle-Orléans, diverses villes des États-Unis, d'autres pays encore comptent de nombreux auteurs écrivant dans notre langage et qui méritent d'être connus. Nous mettons la *Grande Revue* à leur disposition et nous voudrions qu'elle devînt l'organe de ces écrivains, la plupart de sang français.”

“ Le Canada particulièrement compte un grand nombre de romanciers, de poètes, de littérateurs de talent.”

“ Nous sommes heureux de publier aujourd'hui quelques beaux vers de M. Lemay que nous empruntons à la *Revue Canadienne* recueil très estimable qui compte déjà 25 années d'existence.”

* * *

Le *Church News*, de Washington, D. C., du 15 avril commence la publication d'une étude très élaborée de M. le Major Mallet sur les Missions des Montagnes Rocheuses.

* * *

M. Rameau de Saint-Père, l'auteur d'*Une colonie féodale en Amérique*, doit visiter le Canada, avec sa famille, vers les premiers jours de juin. M. Rameau est un de ceux qui ont le plus travaillé à faire connaître le Canada en France ; dernièrement encore il faisait part au Congrès Bibliographique International d'un excellent travail sur la *Littérature Canadienne*. Qu'il soit le bienvenu.

* * *

Nous apprenons avec regret la mort d'un écrivain canadien distingué, M. J. E. Buteau Turcotte, décédé le 23 avril dernier. Il était né aux Trois-Rivières en 1844 et avait fait ses études au Collège Ste-Marie de Montréal.

L'*Électeur* de Québec, en annonçant son décès ajoute :

“ Fin lettré, écrivain de goût, brillant orateur à ses heures, M Buteau Turcotte s'était modestement effacé dans la paisible retraite d'un emploi officiel, mais son talent l'eût désigné pour un rôle plus en vue. Il était de cette pléiade littéraire composée d'écrivains à la fois contemporains et amis qui a en quelque sorte fait école et que Faucher, Dunn, Legendre, etc., ont illustrée. Il appartenait aussi à cette famille de brillants orateurs dont le père et le modèle fut un des plus entraînants tribuns de son époque, l'Hon. J. E. Turcotte.

* * *

L'*Indépendant* de Fall River, Mass., commençait le 20 avril la publication d'un roman canadien dû à la plume de Mlle Anna M. Duval et intitulé : *Les deux Testaments*. Si tous nos grands journaux suivaient cet exemple nous serions vite débarrassé de toutes ces reproductions malsaines qui nous viennent de l'étranger et qu'on nous sert avec force réclames. Malheureusement les romanciers canadiens sont rares. Pourtant si nos écrivains voulaient s'en donner la peine, ce ne sont point les talents qui manquent et encore moins les sujets. Il y a vingt ans que M. Benjamin Sulte affirme qu'il faut lire mille volumes pour connaître notre passé.

“ Vous n'avez qu'à regarder autour de vous et à puiser à pleine mains, écrivait un jour Arthur Buies, vous y trouverez des richesses à peine effleurées par quelques mains inhabiles, des sujets inépuisables qui ne demanderaient que peu d'efforts à notre imagination et lui offriront des champs absolument vierges.” Un petit entrefilet du livre de M. l'abbé Tanguay, *A travers les Registres*, peut inspirer un roman, un poème, que sais-je. Et combien y en a-t-il de ces petits faits groupés avec la patience d'un bénédictin par cet abbé infatigable ? Allons, du courage ! mettez quelque chose sur le canevas et brodez afin qu'il ne soit pas dit que notre littérature baisse et qu'il n'y a plus personne pour reprendre la plume des Gaspé, des Boucherville, des Chauveau, des Marmette, des Gérin-Lajoie, des Bourassa et autres.

C. M. D.

LA QUESTION SCOLAIRE AUX ÉTATS-UNIS

Parmi ceux de nos compatriotes qui s'occupent spécialement de la question scolaire, le plus grave problème des temps modernes, plusieurs n'ont pas craint, à diverses époques, de professer hautement une grande admiration pour le système d'instruction publique qui prévaut chez nos voisins de la République américaine. Tout dernièrement encore, un journal catholique de cette province nous proposait hardiment comme modèle à imiter l'éducation *pratique* qui se donne dans les écoles et les académies des États-Unis. Les lecteurs de la *Revue Canadienne* aimeront donc, sans aucun doute, à jeter, avec moi, un coup d'œil sur les institutions et les lois scolaires du pays voisin afin de constater si ces institutions et ces lois sont réellement dignes de notre admiration.

Je diviserai cette étude en deux parties distinctes. Dans la première je parlerai brièvement des écoles *publiques* ; dans la seconde je consacrerai quelques pages aux écoles *catholiques* de nos voisins.

I

Je n'hésite pas à dire que les *lois* scolaires des États-Unis et les écoles établies en vertu de ces lois constituent une violation flagrante du droit naturel le plus manifeste et le plus sacré : le droit des parents sur leurs enfants.

Saint Thomas, le docteur et le philosophe universel, nous dira, dans son langage magistral, la grandeur et l'inviolabilité de ce droit paternel dont les législateurs modernes font si peu de cas et qu'ils foulent aux pieds avec une persistance si étrange. Interrogeons l'Ange de l'école, certains que nous sommes de recevoir de lui la pure doctrine catholique.

Le saint docteur se demande si l'on doit baptiser les enfants des juifs et des autres infidèles malgré leurs parents. Voici sa réponse :

“ S'ils (les enfants) ne jouissent pas encore de leur libre arbitre, ils sont, de droit naturel, dépendants de leurs parents, tant qu'ils ne peuvent se gouverner eux-mêmes ; et c'est ce qui fait dire que, sous l'ancienne loi, “ les enfants étaient sauvés par la foi de leurs parents.” Ce serait donc blesser la justice naturelle que de baptiser ces enfants contre le gré de leurs parents ; de même que si l'on baptisait malgré elle une personne ayant l'usage de sa raison.”

Et plus loin, répondant aux objections, il dit : “ C'est par la raison que l'homme est mis en rapport avec Dieu, puisqu'il ne peut le connaître que par elle. Par conséquent, tant que l'enfant n'a pas l'usage de la raison il ne peut être naturellement mis en rapport avec Dieu que par la raison de ses parents dont il dépend naturellement et à qui il appartient de régler ce qui touche à son éducation religieuse.” (1)

Voilà donc ce que nous enseigne saint Thomas, le prince des philosophes, que Léon XIII nous invite avec instance à prendre pour guide dans nos discussions sur les grands problèmes du jour. Le droit du père sur son enfant est sacré, inviolable ; tellement sacré, tellement inviolable que l'Église elle-même, toute divine qu'elle est, ne veut pas y porter atteinte. Elle enseigne au père de famille catholique les devoirs qui lui incombent à l'égard de ses enfants ; elle l'exhorte, elle le presse à les remplir fidèlement ; elle l'y contraint même par des censures et des peines ; mais elle ne lui enlève pas ses droits, elle ne les absorbe pas. Ce droit paternel, elle le respecte au point de défendre à ses ministres d'administrer le baptême aux enfants des infidèles sans le consentement des parents, si ce n'est en cas de danger de mort.

Puisque l'Église, instituée par Notre Seigneur Jésus-Christ pour conduire les hommes au salut éternel, respecte à ce point le droit naturel des parents sur leurs enfants, combien plus le pouvoir civil, qui n'a pour objet immédiat que le maintien de l'ordre temporel, est-il tenu de ne point empiéter sur ce domaine inviolable.

L'éducation de l'enfance appartient donc aux parents en vertu du droit naturel. Tous les écrivains catholiques qui ont traité cette question, s'appuyant sur le principe posé par saint Thomas que le fils est *res patris*, l'ont proclamé hautement.

Son Éminence le cardinal Manning, dans un mandement adressé aux fidèles de son diocèse, au printemps de 1880, disait : . . . “ Dans

(1) Somme théologique, IIIe P., Q. LXVIII, Art. X.

l'ordre naturel, c'est aux parents qu'appartient le droit d'élever leurs enfants. C'est pour eux une obligation de le faire. L'État, comme tel, n'a directement ni droit ni devoir en matière d'éducation ; encore moins a-t-il des droits contraires aux droits des parents."

En 1883, le cardinal archevêque de New-York et ses suffragants, à la suite d'un concile provincial, donnaient aux fidèles cet enseignement : " Voici votre gloire, ô parents chrétiens : à vous est confié le redoutable privilège de former les âmes immortelles de vos enfants, afin qu'ils accomplissent ici-bas les devoirs que le Père Céleste leur a assignés et qu'ils reçoivent de ses mains au ciel une couronne éternelle. Personne ne peut vous remplacer, et vous ne pouvez remettre l'exercice de vos droits à d'autres."

Le R. P. Jouin S. J. philosophe estimé, dit : " Le devoir et par conséquent le droit d'élever l'enfant appartient aux parents ; car puisque ce sont les parents qui ont donné l'être à l'enfant ce sont eux aussi qui doivent compléter cet être." (1)

L'auteur des *Institutes du droit naturel*, savant religieux français, s'exprime en ces termes : " Le droit, comme l'obligation de pourvoir à l'éducation physique et surtout morale des enfants, appartient naturellement aux parents seuls, les personnes étrangères à la famille, et par conséquent, l'autorité politique du pays où elle vit, n'y pouvant rien prétendre." (2)

Un savant rédemptoriste, le R. P. Jansen, a traité récemment, *ex professo*, toute la question scolaire. Entre autres thèses, il établit solidement celle-ci : " Il n'est permis à personne d'instruire les enfants à moins qu'on n'ait reçu des parents l'autorisation ou le droit d'enseigner." (3)

Mais à quoi bon multiplier les citations d'auteurs catholiques, quelque respectables, quelque autorisés qu'ils soient, lorsque nous avons, sur ce point, l'enseignement du Docteur des docteurs, du Pontife infallible, Léon XIII ? Relisons ses lumineuses paroles :

" Dans ces devoirs, qui découlent de la procréation même des enfants, que les parents sachent qu'il y a, de par la nature et la justice, autant de droits, et que ces droits sont de telle nature qu'on n'en peut rien délaissier soi-même, ni rien en abandonner à quelque

(1) Philosophie morale, Livre III. chap. 3.

(2) *Institutes du droit naturel privé et public et du droit des gens*, seconde partie, livre VIII, ch. II, § 364.

(3) *De la faculté d'enseigner*. Thèse XXII.

puissance humaine que ce soit, attendu qu'il n'est pas permis à l'homme de délier une des obligations dont l'homme est tenu envers Dieu." (1)

Il est donc établi, d'une manière indiscutable, que l'éducation de l'enfance appartient, de droit naturel, aux parents et aux parents seuls. Or les lois et les institutions scolaires des États-Unis violent ouvertement, sur ce point, le droit naturel. Mais les lois civiles qui violent le droit naturel sont injustes, iniques, subversives de l'ordre établi par Dieu. Donc, loin d'admirer et de vouloir imiter les institutions scolaires de la république voisine, nous devons les tenir pour néfastes et les repousser avec énergie.

C'est dans les États de la Nouvelle-Angleterre, et principalement dans le Massachusetts, que la doctrine anti-sociale de l'État enseignant a d'abord pris racine. De là elle s'est répandue dans toute l'Union américaine. A l'heure actuelle elle prévaut du Nord au Sud, de l'Est à l'Ouest.

On a dit, non sans raison, que c'est de la Révolution française que nous vient le faux principe de l'État enseignant. C'est, en effet, la Révolution qui a popularisé cette idée, qui l'a développée, qui l'a répandue par le monde entier. Mais cette funeste erreur existait avant la Révolution. Luther l'a préconisée, et lui-même n'a fait, sans doute, que l'emprunter au césarisme païen.

Il y a plus de deux cents ans, la législature du Massachusetts consacra, par une loi, le principe erroné que " tout le peuple doit recevoir un certain degré d'instruction aux dépens du trésor public." En 1647, une loi fut votée pour obliger chaque ville de cinquante chefs de famille à maintenir une école. Dans les colonies de la Nouvelle-Angleterre, dès le commencement, l'État s'est toujours arrogé le droit de pourvoir lui-même à l'éducation de la jeunesse (2). Il est fort possible que les révolutionnaires français se soient inspirés, du moins en partie, de cet exemple des yankees primitifs avec qui, on le sait, ils avaient des relations plus ou moins intimes lors de la guerre de l'indépendance de 1773 à 1783. Quoi qu'il en soit, le fléau a gagné de proche en proche tous les États de la République américaine, et aujourd'hui la loi y met le maître d'école, fonctionnaire civil, au-dessus des parents. Le code pénal de la Cali-

(1) Encyclique de Léon XIII aux archevêques et évêques de Bavière.

(2) Voir les autorités citées par M. Z. Montgomery dans son livre : *Poison drops in the Federal Senate*, pages 10 et 11.

fornie, section 654, déclare que le père *qui fait des reproches* (*upbraids*) à un maître ou à une maîtresse d'école en présence des élèves, quelque fondés que soient ces reproches, est coupable d'un délit (*misdemeanor*). Mais le maître d'école peut insulter les parents en présence des élèves sans qu'il y ait *misdemeanor* de sa part. Le surintendant du même État, dans son rapport pour l'année 1864, se basant sur les lois scolaires des États de l'Est, déclare " qu'il faut enseigner à l'enfant de regarder l'autorité du professeur comme supérieure, sous beaucoup de rapports, à l'autorité des parents " et que " l'impression vulgaire que les parents ont le droit légal de donner des ordres (*dictate*) aux instituteurs est erronée." Il affirme, de plus, que " les parents n'ont aucun recours contre le maître d'école." En 1874, dans le Vermont, un comité scolaire, soutenu par la cour suprême de l'État, chassa des enfants d'une école parce qu'ils s'étaient absentés, un jour de fête, pour obéir à leurs parents. (1)

C'est ainsi que les lois scolaires de tous les États de la République voisine constituent une violation flagrante du droit naturel des parents sur leurs enfants. Le pouvoir civil s'y est substitué entièrement à l'autorité domestique en matière d'éducation, et le principe subversif de l'État enseignant triomphe d'un bout à l'autre du pays. M. Montgomery, le grand fléau des écoles publiques aux États-Unis, fait ressortir, dans une page lumineuse et magistrale de son *Poison drops*, toute la fausseté du système scolaire de nos voisins. Je ne puis mieux faire que d'en traduire quelques passages :

" Si les parents ont le devoir naturel de nourrir, de vêtir et d'instruire leurs enfants, comme l'affirment tous les auteurs classiques ; si les parents ont l'obligation de procurer à leurs enfants une éducation convenable, comme ils ont l'obligation de leur donner une nourriture et des vêtements convenables, c'est une pratique aussi *communiste* de prendre l'argent de Pierre pour instruire les enfants de Paul—puisque Paul est obligé de les instruire lui-même—que de prendre l'argent de ce même Pierre pour nourrir et vêtir les enfants de ce même Paul.

" Le *communisme*, selon la définition de Webster, est la doctrine de la propriété en commun ou la négation du droit de propriété chez l'individu. Or si l'homme qui a acquis légitimement une propriété n'a pas le droit de la garder contre ses voisins qui veulent l'employer pour l'éducation de leurs enfants, pourquoi ces mêmes voisins

(1) *Poison drops in the Federal Senate*, page 51.

n'auraient-ils pas également le droit d'employer cette propriété pour *nourrir et vêtir* leurs enfants ? Si ces voisins ont le droit de *mettre en commun* la propriété individuelle afin d'instruire, vêtir et nourrir leurs enfants, pourquoi n'auraient-ils pas le droit de mettre cette propriété en commun pour se nourrir et se vêtir eux-mêmes ? En effet, s'il est juste de forcer tout un peuple à mettre la propriété individuelle en commun afin de pourvoir aux besoins scolaires des enfants qui, d'après la loi naturelle, doivent être instruits par les pères et mères ou à leurs frais, nous ne voyons pas pour quelle raison, logiquement, il ne serait pas également juste de forcer tout le peuple à mettre toute propriété individuelle en commun afin de fournir les autres choses dont, selon la loi naturelle, chaque membre de la société est obligé de se pourvoir. Nous ne nions pas par là le droit d'imposer une taxe pour donner une certaine éducation à des enfants dont les parents sont trop pauvres pour y pourvoir eux-mêmes. Une telle taxe peut clairement se justifier par les mêmes raisons que nous pourrions invoquer en faveur d'une taxe prélevée pour fournir le vêtement et la nourriture à ces enfants et même à leurs parents devenus, par leur dénûment, de dignes objets de la charité publique (1). Mais le prélèvement d'une taxe scolaire pour l'éducation de *tous* les enfants d'un pays, des riches comme des pauvres, ne repose pas sur le même droit.

“ Les partisans de cette taxe *communiste* pour le maintien des écoles publiques la comparent parfois à une taxe qu'on prélèverait pour entretenir un chemin public ou pour le maintien du gouvernement. Mais les cas ne sont pas semblables, comme le démontre un instant de réflexion : Construire ou entretenir un chemin *public* n'est, en aucune manière, un devoir *particulier*. Si le chemin à construire ou à entretenir est un chemin *particulier*, sur la propriété d'un individu, quel honnête homme voudrait taxer le public pour construire ou entretenir un tel chemin ?

“ Quant à l'homme dont les affaires domestiques sont dans un état tellement déplorable qu'il ne puisse pas dire que les enfants qu'il appelle les siens sont réellement à lui, et non point aux voisins, il aurait le droit, supposons-nous, de demander à ces voisins de l'aider à instruire ces enfants. Mais quiconque, n'ayant jamais pour un instant douté de la fidélité de son épouse, peut, en regardant les

(1) Il est à propos de faire remarquer ici que l'État ne doit faire la charité que là où la charité individuelle fait défaut ou ne suffit pas.—*Note du traducteur.*

enfants de sa maison, se dire avec une confiance inébranlable : Voici mes enfants ! ne devrait jamais, jamais répudier l'obligation, noble, sainte et imposée par Dieu lui-même, d'élever ses enfants. (1)

“ Dans notre humble opinion, il n'y a aucun genre de communisme aussi répugnant que celui qui, pour les fins d'éducation, suppose virtuellement un titre commun, non seulement à la *propriété*, mais même aux *enfants* du père de famille. Cependant, par malheur, c'est là le communisme qui prévaut en Amérique ; communisme qui a pour tige principale le système scolaire le plus ruineusement dispendieux et le plus démoralisant que le monde ait jamais vu ; communisme dont les racines empoisonnées se sont étendue au loin, qui se sont enfoncées bien avant dans la littérature, la politique, et, nous pouvons le dire, dans la religion des États-Unis. Des millions d'enfants américains, appartiennent à toutes les croyances, à toutes les classes, à toutes les conditions se réunissent chaque jour à l'ombre de cet arbre mortel et en respirent les exhalaisons léthifères. Des dizaines de milliers de ces petits êtres meurent chaque année par suite des maladies contractées dans cette atmosphère pestilentielle ; tandis que des centaines de mille y trouvent une mort morale infiniment pire pour eux-mêmes, pour leurs parents, pour leur pays, que la mort physique qui couche dans le tombeau tant de victimes prématurées.”

Voilà pour la question de *droit*. Et c'est ce système de désordre, ce système qui repose sur le pire communisme qu'on puisse imaginer, que certains de nos compatriotes admirent, préconisent et cherchent à introduire de plus en plus dans notre pays ! Pourtant, comme le savent tous ceux qui ont étudié tant soit peu nos lois scolaires, et comme j'aurai peut-être l'honneur de le faire voir plus tard aux lecteurs de la *Revue*, nous nous sommes déjà bien trop avancés dans cette voie de perdition. Loin d'y faire un seul pas de plus en avant, nous devrions plutôt rebrousser chemin promptement, résolument, et retourner, pendant qu'il en est encore temps, aux vrais principes du droit naturel et du droit chrétien en matière d'enseignement.

Après avoir jeté un coup d'œil sur la question scolaire chez nos voisins au point de vue des principes, il convient d'examiner un

(1) On voudra bien remarquer combien ces paroles de M. Montgomery, écrites il y a plusieurs années, sont conformes à l'enseignement donné par Léon XIII dans sa récente Encyclique aux évêques de Bavière. *Vide supra*.

instant les *fruits* que les écoles publiques des États-Unis ont produits et produisent encore. Car c'est toujours par les fruits qu'on doit juger l'arbre. Or les fruits du système scolaire américain sont tout simplement affreux. Ils épouvantent, à bon droit, non seulement les catholiques, mais aussi un certain nombre de protestants pour qui le *mal* n'est pas un mot vide de sens.

Un ministre protestant des États-Unis, le Rev. Lyman Edwin Davis, vient de publier un livre intitulé : *A pastor's thoughts on living themes.—Les réflexions d'un pasteur sur les questions du jour*. Dans ce livre, l'auteur parle des écoles publiques des États-Unis et en dit les terribles choses que voici : " Nos préjugés contre le dogme nous font encourager le doute. Notre détermination à empêcher l'éducation religieuse d'être donnée exclusivement par Paul, par Apollon ou par Pierre nous a fait chasser le Christ lui-même ; notre crainte de Rome nous fait admettre Sodome et Gomorrhe."

En dehors de l'Église catholique, l'idée religieuse agonise aux États-Unis, et il est facile de prévoir le jour où, dans tout ce vaste pays, peuplé par soixante millions d'âmes, il n'y aura littéralement que des catholiques et des païens. La presse est remplie de faits qui constatent l'effroyable progrès de l'athéisme parmi le peuple américain. En voici un entre mille : au mois de février dernier le *Journal*, de Lewiston, Maine, publiait des statistiques officielles qui montrent que sur 1362 temples qui se trouvent dans l'État du Maine, 417, ou près du tiers, sont fermés faute de fidèles, et que la moitié de la population ne pratique aucun culte quelconque.

Un article qui fit grand bruit dans le temps, non seulement en Amérique mais même en Europe, c'est l'étude que feu M. Richard Grant White, de New-York, publia dans la livraison de décembre 1880 du *North American Review* sous le titre : *The public school failure.—Le fiasco des écoles publiques*. Dans cet écrit, qui fut un véritable coup de foudre pour les partisans du système scolaire américain, M. White, quoique protestant, mit à nu l'horrible plaie sociale qui ronge la république et qui la menace d'une prompt dissolution.

Mais M. White, quelque retentissant que fût son cri d'alarme, n'avait guère fait, comme il le reconnaissait lui-même, du reste, que présenter sous une nouvelle forme les données si exactes et si écrasantes préparées par M. Z. Montgomery, le remarquable écrivain catholique qui, comme je viens de le dire, a été, dans ces derniers temps, le véritable marteau de *l'anti-parental education*.

M. Montgomery ne s'amuse pas à faire des assertions en l'air, ni à dire des choses quelconques. Il compulse les recensements et les documents officiels, et il le fait avec tant de soin et d'exactitude que pas un seul de ses chiffres n'a pu être contesté. Interrogeons donc cet écrivain consciencieux avec la plus grande confiance. Il nous mettra sous les yeux quelques *faits* qui condamnent, avec une éloquence capable de vaincre les plus robustes préjugés, ces écoles publiques qui violent le droit naturel.

J. P. TARDIVEL.

(*A suivre.*)

CHRONIQUE.

Le jour de Pâques le Saint-Père a admis plusieurs députations à assister à sa messe. M. le général de Charette, Mme. la baronne de Charette, leur jeune fils et d'autres membres de sa famille ainsi que Mme. de Lamoriçière ont eu l'honneur d'être reçus en audience particulière par le Souverain Pontife après la messe d'action de grâces. Le jeune fils du général de Charette a présenté au Saint-Père le drapeau offert par les zouaves pontificaux, sur lequel sont brodées les images des saint patrons et les armoiries des différents pays qui ont fourni des volontaires à leur héroïque régiment.

Quelques jours auparavant Léon XIII avait aussi reçu en audience solennelle les princes de Hatzfeld et de Fürstenberg, qui ont remis à Sa Sainteté la lettre par laquelle le nouvel empereur d'Allemagne lui notifie son avènement au trône.

Dans la lettre que l'empereur avait reçue du Pape, celui-ci exprimait l'espoir que Frédéric III saurait, à la suite de son père, continuer l'accord et la pacification. Or l'empereur, dans sa réponse, a explicitement, paraît-il, confirmé cette espérance.

Jeudi, 12 avril, pour la troisième fois le Saint-Père a daigné dire la messe à la Confession de Saint-Pierre en faveur notamment des *pèlerins français*. Cette fête restera dans toutes les mémoires ; Léon XIII a distribué de sa main la sainte communion aux chefs du pèlerinage et à leurs familles. Sa Sainteté avait une mine superbe et paraissait rajeunie de vingt ans.

Après la messe s'étant coiffé de la mitre, le Souverain Pontife a été porté sur une estrade préparée pour la circonstance en face de la grande nef. Là, d'une voix claire, vibrante et forte il a donné la bénédiction.

Puis l'immense foule prosternée sous la main du Pontife s'est levée et les applaudissements, les acclamations, les vivats ont retenti avec une intensité et un enthousiasme dont rien ne saurait donner une idée.

Le 13 les pèlerins ont été reçus par le Saint-Père dans la salle de la canonisation, au-dessus du portique de Saint-Pierre. Le Pape

y arriva précédé de tous les évêques français présents à Rome, et escorté des prélats de sa cour et d'une douzaine de cardinaux. L'archevêque d'Avignon et le vicomte de Damas ont lu chacun une magnifique adresse. Léon XIII a répondu en termes émus : "... La France, Nous n'en doutons pas, comprendra toujours sa grande et sublime vocation qui est, avant tout, de demeurer profondément chrétienne. Nous en avons pour garant ces innombrables institutions pieuses que nous voyons couvrir son sol ; ces œuvres multiples de charité qui y naissent et s'y développent avec une fécondité et une vigueur si admirables ; ces légions d'apôtres et de missionnaires, qui en partent chaque jour pour se répandre dans les contrées lointaines et les plus ignorées où, par la prédication des doctrines du Saint Évangile leur apostolat propage les principes de la vraie civilisation...."

Avant de se retirer le Saint-Père s'est fait présenter la bannière du pèlerinage, portant d'une part l'image de Notre-Dame de Lourdes et, de l'autre, l'effigie de Sa Sainteté avec cette devise : *Au Pape du Rosaire.*

Le 13, 14 et 15 avril a eu lieu à Rome le triduum solennel en l'honneur du bienheureux Jean-Baptiste de la Salle, fondateur de l'Institut des Frères des Écoles Chrétiennes.

* * *

La question ouvrière occupe plus que jamais, en France surtout, les esprits sérieux ; c'est qu'effectivement le socialisme avec la franc-maçonnerie, sa sœur, constitue le plus grand danger surtout pour la France et pour l'Allemagne. A ce mal il y a plusieurs causes : la concurrence étrangère, la production exagérée, mais surtout la décadence de la famille et la démoralisation de l'ouvrier.

Les philanthropistes suggèrent comme grands remèdes le désarmement de l'Europe, une réglementation universelle du travail, la régénération de la famille et la moralisation de l'individu. Mais tous ces remèdes, qui pourra les appliquer ? La religion seule par son chef vénéré. Quand les peuples et les souverains ouvriront-ils les yeux pour voir cette vérité évidente pour tout homme bien pensant ?

L'état politique de la France en ce moment est indéfinissable ; c'est le gâchis au suprême degré ; tout le monde semble s'attendre à un changement ; mais, à moins d'un miracle de la miséricorde de Dieu, ce sera un changement en pire.

* * *

L'empereur d'Allemagne semble prendre du mieux un jour, puis retombe dans un état de faiblesse décourageant; tout le monde paraît être persuadé que ses jours ne pourront se prolonger longtemps et que sa mort sera suivie de près de la conflagration inévitable et si redoutée. Du reste l'opinion publique qui lui attribuait les vertus de modération et de générosité, même à l'égard de la France, commence à s'éveiller de son beau rêve et à s'apercevoir que ce n'est pas de lui que l'Alsace-Lorraine en particulier obtiendra justice.

Ces Prussiens, qui ne sont que d'hier, se prétendent les héritiers de Charlemagne. Ah! si la France était gouvernée par *des hommes*, elle ferait bien vite rentrer les Hohenzollern dans leurs marais du Brandebourg et remettrait à la maison de Habsburg le sceptre impérial d'Allemagne que Richelieu et Napoléon lui ont enlevé injustement.

*
* * *

L'Angleterre veut de toute manière flatter Léon XIII pour lui arracher une mesure de répression de l'Irlande. Peut être cependant ses motifs sont-ils plus nobles. Quoi qu'il en soit elle parle d'établir des relations diplomatiques avec le Saint-Siège; c'est toujours un progrès dans la bonne voie, et un présage de jours meilleurs pour l'Église dans les pays soumis au sceptre de notre *gracieuse souveraine*.

Quant à l'Irlande, elle est en ce moment un volcan; la manière dont les patriotes de ce peuple si éprouvé ont accueilli, par tout l'univers, le rescrit de la Congrégation du Saint-Office condamnant le "Plan de Campagne" et le *boycotting* fait craindre pour ce malheureux pays de nouvelles et rudes épreuves. C'est un grand scandale donné au monde entier par les fils de la catholique Erin que le langage tenu à ce sujet par des journaux qui se vantent de leur orthodoxie. Espérons que Mgr Walsh, le digne archevêque de Dublin, qui possède au plus haut degré la confiance de la nation, réussira à calmer l'effervescence et à déjouer les plans des pires ennemis de l'Irlande.

*
* * *

Le Danemark se réveille à la vraie foi, et les conversions y sont nombreuses, grâce, disent les journaux, aux pères jésuites qui ont une mission permanente dans ce royaume. Qui se serait attendu à pareille chose il y peu d'années? Un des premiers personnages

ecclésiastiques du pays, le prévôt de la cathédrale luthérienne de Copenhague a solennellement abjuré l'hérésie.

* * *

L'Espagne, malgré tout, est encore la nation très catholique; les cérémonies de la Semaine Sainte ont été célébrées à la Cour avec une pompe extraordinaire. Le nonce du Pape a officié. La reine a donné des preuves touchantes d'une piété sincère et éclairée.

* * *

Et que font pendant ce temps nos sages législateurs d'Ottawa (car ceux de Québec, au moment où nous écrivons, jouissent de leur reste)?

La question du Manitoba est réglée. Le *Pacifique Canadien*, trop pauvre pour emprunter quinze millions par lui-même pour se dédommager de la perte de son monopole, a obtenu du gouvernement canadien la garantie de cet emprunt; puis il s'est hâté, dit-on, de s'en servir pour acheter la ligne américaine du Sault Ste-Marie à Minneapolis avec embranchement pour se joindre avec le *Pacifique Américain*. Décidément il doit y avoir parmi les actionnaires de cette Cie bon nombre de Yankees qui s'entendent à arrondir leur fortune à nos dépens, et le Manitoba lui-même pourra bien ne pas tarder de ressentir les effets de la mauvaise humeur de la puissante Cie.

Si l'on a raison de ne pas se lier les mains vis-à-vis de nos voisins par des traités de réciprocité qui nous rendraient plus ou moins dépendants de la grande république en attendant que nous soyons entraînés dans le gouffre, on aurait tort tout autant, ce nous semble, de céder au mouvement centralisateur, appelé fédération impériale; restons donc Canadiens et devenons au plus tôt une grande nation, nous avons tout ce qu'il faut pour cela, et moins nous mettrons de temps à nous en convaincre, mieux cela vaudra. Le lien qui nous unit à l'Angleterre nous a suffi jusqu'ici, ainsi qu'à elle; rappelez-vous donc que *le mieux est ennemi du bien*, ou comme on dit en anglais: *let well enough alone*.

A Québec la *grande question*, celle qui prime tout le reste, croirait-on, c'est le projet du pont qui devra joindre la cité de Champlain à la pointe Lévis. Il nous semble pourtant qu'il y a des choses plus pressantes à faire, ne fût-ce que l'œuvre de la colonisation à promouvoir vigoureusement; que ne fait-on ce qu'on fait ailleurs, à Sarnia par exemple, pour faire passer les chars d'une rive à l'autre! Le trafic qui devra passer par cette voie pendant l'hiver

vaut-il la peine qu'on débourse des sommes fabuleuses pour ce pont? C'est douteux. Mais enfin, Québec veut avoir son pont; il croit que tous les avantages du monde lui arriveront par ce pont; soit. De grâce cependant qu'on examine la question sous toutes ses faces et qu'on se décide *après* et non *avant* mûre réflexion. Il semble peu probable, du reste, que le gouvernement fédéral veuille se prêter à ce plan et le Grand-Tronc, sans doute, ne sera pas lent à mettre des bâtons dans les roues.

Nos chambres sont à la veille de se réunir; il y a tout à espérer qu'elles feront de la besogne utile à la province et non à telle ou telle fraction.

La minorité anglaise ne paraît pas se résigner facilement à son sort; elle ne veut pas comprendre que si l'on respecte ses droits, on ne peut songer à lui passer toutes ses fantaisies. Elle trouve étrange de n'avoir d'autre représentant dans le cabinet qu'un ministre sans portefeuille; si elle s'examinait la conscience elle trouverait peut-être à qui la faute. Si un résultat semblable se produit un de ces jours dans l'administration municipale de la ville de Montréal, la population anglaise n'aura à blâmer que les fanatiques dont elle se laisse dominer, ainsi que l'ont prouvé des faits très récents.

D. C.

BIBLIOGRAPHIE.

Les mensonges historiques, réfutation des erreurs ordinaires sur le terrain de l'histoire, principalement de l'histoire ecclésiastique; par TROIS AMIS DE LA VÉRITÉ.

L'ouvrage que nous annonçons est un des premiers fruits de la lettre que Léon XIII adressait, le 15 août 1883, aux cardinaux de Luca, Hergenroether et Pitra, concernant les études historiques. Le Souverain Pontife se plaint, dans cet écrit, de la perfidie avec laquelle les Centuriateurs de Magdebourg et d'autres ennemis de l'Église ont fait de l'historigraphie la servante des passions humaines, transformant ainsi l'histoire en une vaste conjuration contre la vérité. Trois savants amis de la vérité, encouragés par la parole du pape, se sont mis à l'œuvre. Ils ont pris à tâche de réfuter les principales falsifications des faits historiques depuis la fondation du christianisme.

La première partie du livre, intitulée L'ANTIQUITÉ CHRÉTIENNE, se termine par une dissertation sur la présence de saint Pierre à Rome, niée par les Centuriateurs.

La deuxième partie porte pour en tête : LE MOYEN-ÂGE. Après avoir réfuté les erreurs mises en vogue par Machiavel, elle prend à partie celles par lesquelles les Centuriateurs de Magdebourg ont voulu étayer la révolution religieuse du 16^e siècle.

La troisième partie a pour titre : ÉPOQUE DE LA RÉFORME. On y traite entre autres questions les suivantes : *Tolérance et liberté de conscience chez les protestants* (Elisabeth d'Angleterre, etc., Bismarck, etc.), *la Saint-Barthélemy, Galilée, etc.*

Les auteurs terminent leur intéressant ouvrage par le chapitre : *Mensonges historiques contre les Jésuites*. C'est devenu du lieu commun, *monita secreta*, morale relâchée, la fin justifie les moyens, etc., etc.

L'ABBÉ N. J. CORNET.

Passé et Présent, récits de voyages, par XAVIER MARMIER.

Quand on part avec M. Marmier pour un voyage littéraire, on ne sait jamais comment on voyagera, ni où l'on ira; mais c'est toujours avec la certitude de faire un beau et fructueux voyage qu'on peut s'embarquer avec lui.

Dans le *Passé et Présent*, on débute par un petit voyage humoristique au pays de Cobourg, puis on ira visiter successivement la Suède, la Finlande, la Hongrie, l'Alsace, hélas ! le Canada, l'Archipel indien pour se retrouver en pleine Franche-Comté, dans le petit village de Prébois, dont M. Marmier nous raconte les anciennes mœurs et les modernes progrès.....

Que M. Marmier nous conduise seul ou qu'il prenne et nous donne comme guides et compagnons les voyageurs célèbres dont il connaît si admirablement les innombrables travaux, ce sera un plaisir de voir chez eux, dans la vérité de leurs coutumes, les simples populations de la Finlande, les fiers Hongrois, les chers Alsaciens, les vaillants et fidèles Canadiens.

Ajoutons qu'un souffle d'actualité et au besoin de satire court à travers le volume et qu'au milieu des plus lointains voyages, un mot, une réflexion nous ramènent à ce que souffre et espère la France, livrée aujourd'hui aux expériences de la philosophie démocratique.

L. NEMOURS-GODRÉ.

Le Canada et les Canadiens-Français, pendant la guerre franco-prussienne, par FAUCHER DE SAINT-AURICE. Québec 1888.

L'auteur de cette brochure est sincère dans son enthousiasme pour la France, et dans la sympathie qu'il lui porte dans ses malheurs ; il lui a, du reste, prouvé son affection d'une manière tangible, car il a été capitaine au zième bataillon d'infanterie légère d'Afrique. Il nous démontre ici par des chiffres et des faits ce que, sans doute, nous devons tous savoir, que la France ne saurait souffrir sans que tout cœur canadien soit déchiré.

Malheureusement la brochure où l'auteur nous dit cela, a la prétention d'être une œuvre littéraire, et cependant, elle n'est évidemment qu'un premier jet ; un travail qui n'a pas été relu, bien loin d'être mis vingt fois sur le métier. Le décousu est parfait. Il y a du boursoufflé pour commencer, puis du grotesque, puis des chiffres et encore des chiffres ; l'impression est belle, mais elle fourmille de fautes.

Cependant il a quelques belles pages qui rachètent bien des défauts ; il y en a une qui fait même oublier tout le reste, tant elle est touchante. En somme le volume est intéressant.

Voici la page qui fera verser des larmes d'attendrissement à tout ami de la France :

“ Ce soir-là—c'était un samedi—la tempête continuait toujours. Les bureaux de l'Événement étaient restés ouverts. Une foule énorme, silencieuse, l'encombrait et faisait queue à la porte. J'en faisais partie. Les uns étaient consternés et comme foudroyés dans leur plus chère affection ; une dépêche avait été recue : *L'armée de MacMahon a capitulé. L'empereur Napoléon s'est rendu.* D'autres riaient aux éclats de la naïveté de ceux qui ajoutaient foi à la dépêche du roi Guillaume. Tous attendaient anxieusement, partagés entre une crainte poignante et un espoir chimérique, lorsque tout à coup la foule s'ouvrit avec respect pour laisser passage à M. Gautier, consul-général de France.

“ A l'instant, le silence se fit, tous les regards se portèrent sur lui. A son attitude grave, émue, à cet air auquel on ne se trompe pas et qui révèle un cœur brisé, la certitude se fit dans tous les esprits et tous les yeux se mouillèrent de larmes, on resta longtemps, pleurant en silence, entourant le représentant de la France de la sympathie la plus vive, du respect le plus profond.

“ Nous n'avons jamais vu pareil recueillement, semblable douleur. La France vaincue recevra des hommages plus retentissants, jamais un témoignage de plus sincère affection. Notre propre patrie écrasée, notre propre sol dévasté n'auraient pas causé à nos âmes une souffrance plus cruelle, arraché à nos poitrines un sanglot plus déchirant. Le peuple canadien tient encore à la France par toutes les fibres du cœur.

D. C.